UNIVERSITE GALATASARAY INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DEPARTEMENT DE RELATIONS INTERNATIONALES

L'IMPACT DE LA PERSPECTIVE DE L'ADHESION DE LA TURQUIE DANS L'UNION EUROPEENNE DANS LE REJET DE LA CONSTITUTION EUROPEENNE LORS DU REFERENDUM EN FRANCE EN 2005

THESE DE MASTER RECHERCHE

Emre BAYOĞLU

Directeur de Recherche: Prof. Dr. Ercüment Tezcan

UNIVERSITE GALATASARAY INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DEPARTEMENT DE RELATIONS INTERNATIONALES

L'IMPACT DE LA PERSPECTIVE DE L'ADHESION DE LA TURQUIE DANS L'UNION EUROPEENNE DANS LE REJET DE LA CONSTITUTION EUROPEENNE LORS DU REFERENDUM EN FRANCE EN 2005

THESE DE MASTER RECHERCHE

Emre BAYOĞLU

Directeur de Recherche: Prof. Dr. Ercüment Tezcan

PREFACE

La place de la Turquie dans l'Union européenne devient de plus en plus problématique. Pour les uns, elle n'est pas européenne, ni par sa géographie, ni par son histoire, ni par sa culture. Pour les autres, l'adhésion de la Turquie laïque et démocratique dans l'Union européenne, permettrait à ce dernier d'avoir un meilleur dialogue avec le monde musulman et à représenter le meilleur exemple contre la thèse du conflit des civilisations. A partir d'une prise en compte des relations de la Turquie avec la France, nous avons essayé d'analyser dans cette étude, la vocation européenne de la Turquie vue depuis la France à travers le processus du référendum sur la Constitution européenne survenu en 2005.

Ce travail est effectué par le soutien et les conseils de Mn. Ercüment Tezcan à qui je tiens exprimer mes remerciements.

TABLE DES MATIERES

INTF	RODUCTION	1
I.	APERÇU HISTORIQUE SUR L'UE ET SUR LE PROCES	SSUS DE
L'AD	DHESION DE LA TURQUIE DANS I'UE	4
II.	BREF HISTORIQUE DES RELATIONS TURCO-FRANÇ	AISES
DAN	IS LE CADRE DE L'UE	10
	LA PERCEPTION DE L'ADHESION DE LA TURQUIE I	
FRA	NCE	15
	Le publicIntelligentsia	15
1 – L	L'Approche des Intellectuels en France envers l'Européanité	
de la '	Turquie	19
	Les considérations des intellectuels en France envers l'adhésion	_
dans l	l'Union Européenne	23
IV.	LA QUESTION DE L'ADHESION DE LA TURQUIE DANS	S L'UE LORS
DU P	PROCESSUS DU REFERENDUM CONSTITUTIONEL EN	
FRA	NCE.	27
A – L	La question d'immigration	27
B – L	.'Islamophobie	29

C – I	La rivalité entre des parties politiques	37
V. R.	APPEL SUR LA CONSTITUTION	42
VI. I	LES PRISES DE POSITION DES PARTIES POLITIQU	JES FRANÇAIS
DUR	RANT LES DEBATS DU REFERENDUM	45
A –	L'Union pour un Mouvement Populaire	PARTIES POLITIQUES FRANÇAIS ENDUM
В –	Le Parti Socialiste	49
C –	L'Union pour la Démocratie Française	52
D –	Le Parti Communiste Français	54
E –	Les Verts	56
F –	Le Mouvement pour la France.	57
G –	Le Front National.	58
Н –	La Lutte Ouvrière.	59
I–	La Ligue Communiste Révolutionnaire	60
CON	NCLUSION	61
BIBI	I – La Lutte Ouvrière	

ABREVIATIONS

CEE : Communauté Economique Européenne

FN : Front National

LCR : Ligue Communiste Révolutionnaire

LO : Lutte Ouvrière

MPF : Mouvement Pour la France PCF : Partie Communiste Français

PS : Partie Socialiste

UDF : Union Pour la Démocratie Française

UE : Union Européenne

UMP : Union Pour le Mouvement du Peuple

RESUME

Le traité établissant une constitution pour l'Europe, a été rejeté par la France et les Pays-Bas lors des référendums survenus respectivement au 29 Mai et 1 Juin 2005. Le fait que la question Turque a été au centre des débats intense pendant la période antérieure au référendum sur la Constitution Européenne en France, cette question nous a paru digne d'analyse pour la considérer ou pas comme étant un des facteurs les plus importants dans le rejet du traité constitutionnel au référendum.

Les conséquences du rejet du traité constitutionnel lors des référendums en France et aux Pays-Bas ne se limitent pas uniquement à ces deux pays fondateurs. En effet, l'Union Européenne dans son ensemble, a plongé dans une crise de sens se trouvant en face des doutes et des questions sur le développement du projet Européen.

Dans cette étude, nous avons essayé de montrer les liens entre les résultats du référendum et la perspective de l'adhésion de la Turquie dans l'Union Européenne, en nous concentrant sur l'exemple de la France.

La France représente depuis la fondation de la République Turque en 1923, un modèle dans la réalisation du projet "d'Occidentalisation" dont l'adhésion dans l'Union Européenne constitue une étape majeur pour la Turquie. Dans la perspective de l'élargissement de l'Union Européenne, en même temps que les réflexions concernant son avenir, la place de la Turquie devient de plus en plus problématique en suscitant parmi les pays membres de l'Union Européenne, notamment en France des débats qui souvent transcendent le clivage droite-gauche bien que les sympathisants de droite soient majoritairement défavorables et ceux de gauche favorables.

On peut suggérer qu'il y a eu trois facteurs qui ont joué un rôle important dans le fait que la question de l'adhésion de la Turquie dans l'Union Européenne a occupé une place importante lors de la campagne pour le référendum. En premier lieu, la question de l'adhésion de la Turquie dans l'Union Européenne et le référendum sur la Constitution Européenne ont été présenté par des instances politiques de telle façon que les deux questions dont les natures et les origines sont différentes, sont perçues comme une seule question.

En second lieu, il faut rappeler que la politique interne de la France est très sensible aux questions de religion et d'immigration. Dans ce sens, les multiples problèmes de la population musulmane – du chômage à la délinquance, au foulard islamique – n'ont pas échappé à se trouver au centre des débats politiques. Ainsi, lors d'un référendum le quel constitue un moyen de polarisation de la population Française, la question de l'adhésion dans l'Union Européenne d'un pays comme la Turquie dont la majorité de la population est musulmane et qui a une communauté en France, est introduite facilement par des hommes politiques au coeur des débats du référendum.

En troisième lieu, les hommes politiques Français ont affirmé qu'une décision aussi importante que l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne, aurait été prise uniquement à partir d'un référendum qui aurait déterminé l'opinion public français.

Dans notre étude, nous sommes partis d'un aperçu historique sur l'Union Européenne et sur le processus de l'adhésion de la Turquie dans l'Union Européenne. En fait, le Conseil de l'Europe a admit la Turquie comme membre à part entière en août 1949, quelques mois seulement après la signature du traité de Londres. La question de la légitimité européenne de la Turquie n'a jamais été remise en question dans une période de guerre froide où la nécessité stratégique de faire de la Turquie une alliée de l'Ouest avait prévalu sur tout autre argument. En 1951, la Turquie a rejoignit l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en gagnant ainsi de l'importance au niveau du système de défense euro-atlantique. La Turquie accéda aussi à l'Organisation Européenne de Coopération Economique, à la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe et à la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement. La Turquie est aujourd'hui membre à part entière des principales institutions à l'échelle de l'Europe, à l'exception de l'Union Européenne. Cependant, la Turquie n'a jamais renoncé à son orientation européenne. Elle a poursuivi sa participation au processus d'intégration européenne avec détermination à travers la demande qu'elle a formulé pour l'adhésion à la Communauté Européenne le 14 Avril 1987. En 1995, Jacques Chirac qui venait d'être élu Président de la République, a agi en fonction d'améliorer les relations entre la France et la Turquie, notamment en apportant son soutient à l'achèvement de l'Union douanière qui est entrée en vigueur en 1996. Actuellement, la Turquie se trouve dans la phase de négociations dans le but d'adhésion suite à la décision du Conseil Européen en décembre 2004.

En effet, la question de la demande d'adhésion de la Turquie a suscité un débat passionnel en Europe et en particulier en France tout au long des années 2004 et 2005. Les deux échéances de 2005, à savoir le référendum sur la Constitution européenne, et la date du début des négociations qui était fixée pour octobre 2005, ont porté de nouveau « la question turque » à l'ordre du jour. Elle le restera d'ailleurs tout au long des négociations qui auraient duré au moins dix ans. En France, le résultat parait incertain puisque les oppositions au niveau des opinions publiques et des classes politiques paraissent déterminées. Néanmoins la décision de décembre 2004 s'inscrit dans un long processus de relations fortes au cours desquelles les acteurs de la Communauté, puis de l'Union européenne, n'ont jamais écarté la perspective d'une adhésion de la Turquie.

La candidature de la Turquie a commencé à être débattue plus sérieusement à partir du début de l'année 2004. En effet, la question de savoir de son appartenance à l'Europe est devenue centrale. La question qu'on se pose aujourd'hui est si la Turquie fera un jour partie de l'Union Européenne. A partir de la décision du Conseil européen, officiellement il n'y a pas de retour en arrière, la Turquie a été retenue candidate et le restera, mais pour devenir membre il faudrait accomplir l'adoption de l'acquis communautaire. L'opinion publique, par contre, semble être assez partagé entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre. Il est intéressant de voir notamment quels sont les points de divergences entre les « turco-sceptiques » et les « turco-sympathisants ».

Les sondages d'opinion indiquaient que la majorité des Français avaient une idée négative envers l'adhésion de la Turquie. Par ailleurs, dans les sondages, il apparaissait que le rejet était plus net au sein des sympathisants de droite, tandis que, dans l'électorat de gauche les opinions étaient plutôt partagées. Les avis favorables à l'adhésion de la Turquie diminuaient au fur et à mesure des générations : la tranche d'âge des 18 à 24 ans est en même temps la plus européenne et la plus favorable à l'adhésion de la Turquie. Des lors que l'échéance lointaine de l'adhésion était précisée, les mêmes sondages indiquaient que l'opposition n'était pas définitive si la Turquie remplissait les conditions politiques et économiques posées par l'Union Européenne. Pour 63% des personnes interrogées, il serait possible d'imaginer l'entrée de la Turquie, ci celle-ci faisait les efforts politiques et économiques nécessaires, alors que pour 30% la Turquie ne devrait jamais faire partie de l'Union Européenne, pour des raisons historiques et culturelles. Cette majorité apparaissait quelle que soit la sensibilité politique des personnes interrogées, à l'exception des sympathisants d'extrême droite.

Concernant la vocation européenne de la Turquie, le discours des hommes politiques français, qui ont été aux postes de responsabilité a toujours été encourageant, à l'instar de François Mitterrand qui déclarait en 1992 « Sur un plan strictement politique, la France n'a pas d'objection à l'adhésion de la Turquie » ou bien Jacques Chirac en 2002 « La Turquie fait partie de la famille européenne ». En effet, le débat autour de la candidature de la Turquie en 2004 et 2005 a obligé l'ensemble de la classe politique à prendre position sur la question. Beaucoup d'hommes politiques qui n'avaient pas tranché jusqu'à là sur la question, se sont sentis obligés de s'exprimer clairement. Ainsi, s'est-on témoigné aux revirements des positions des hommes politiques sur l'adhésion de la Turquie. Les ambiguïtés de la classe politique à l'égard de l'adhésion de la Turquie traduisaient à la fois des convictions, mais aussi souvent des enjeux de politique interne. Ces enjeux ont été influents largement sur les prises de position des uns et des autres et c'est aussi à travers la configuration de la scène politique française qu'il fallait analyser les positions des hommes politiques français.

Dans cette configuration, le parti de Nicolas Sarkozy qui était au pouvoir lors de l'année du référendum sur la Constitution européenne, semblait être partagé entre une vision plus mondiale et la prise en compte des préoccupations des citoyens marquées par les différentes questions sociales comme l'immigration ou l'islamophobie.

En fait, les termes du débat sur l'adhésion de la Turquie en France avaient souvent un caractère passionné et renvoyaient aux perceptions de l'Europe par les différents acteurs. L'Europe dont il s'agissait était souvent celle qui était réduite à sa composante occidentale. Les arguments géographiques, historiques, culturels, ou religieux qui étaient mis en avant pour pouvoir démontrer l'extériorité ou l'appartenance de la Turquie à l'Europe, son européanité , s'inscrivaient dans cette perspective.

Pour les opposants à l'adhésion de la Turquie, si les nouveaux pays membres et les autres candidats avaient la capacité pour assimiler la culture européenne, la Turquie « musulmane » serait incapable de réaliser une telle assimilation. Pour ceux qui étaient favorables à l'adhésion de la Turquie, l'Europe devrait privilégier la paix, en encourageant la démocratie grâce à la prospérité économique issue de l'intégration

économique. Cette Europe qui devrait être fondée sur des idéaux, devrait être ouverte à la Turquie dont l'intégration serait d'ailleurs souhaitable pour éviter un conflit des civilisations.

Se pencher sur le cas de la France dans le cadre du processus du référendum nous a paru opportun, dans la mesure où ce pays non seulement fait partie des pays fondateurs de l'Union Européenne et constitue la locomotive de cette Union; mais en même temps elle représente un partenaire historique dont le poids au moment crucial en ce qui concerne l'admission de la Turquie dans l'EU, aura un effet déterminant.

ABSTRACT

The Treaty establishing a Constitution for Europe was rejected by France and the Netherlands in referendums that occurred respectively on 29 May and 1 June 2005. As Turkey was the focus of intense debate during the period prior to the referendum on the European Constitution in France, it seems worthy of analysis if 'The Turkish question' was an important factor leading to the rejection of the Constitutional Treaty.

The consequences of rejecting the constitutional treaty in referendums in France and the Netherlands are not limited to these two founding nations. Indeed, the European Union as a whole has plunged into a crisis challenged by doubts and questions about the development and future of the European integration project.

In this study, we tried to show the link between the results of the referendum and the prospect of Turkish membership in the European Union, focusing on the example of France.

France is, since the founding of the Turkish Republic in 1923, a model in implementing the project of "Westernization". Membership to the European Union would be a major step for Turkey in her efforts towards that goal. In view of the enlargement of the European Union, along with reflections on its future, Turkey's place within this framework is becoming increasingly problematic. In member states of the European Union, notably in France, public debates concerning a prospective membership of Turkey often transcends the left-right cleavages. However, the right-wing arguments for a possible membership of Turkey are mostly negative and left wing is more positive.

Why the membership of Turkey played a prominent role during the political campaign for the constitutional referendum? It is suggested that there were three key factors. First, the question of accession of Turkey into the European Union and the referendum on the European Constitution have been handled by politicians in such a manner that those two questions of completely different nature and origin were perceived by the public as if they constitute different facets of a single issue.

Secondly, we must remember that the domestic politics in France is highly sensitive to issues of religion and immigration. For that reason, the multiple problems of the Muslim population - from unemployment to crime and the Islamic headscarf – have been brought at the very center of the political debate. Thus, during a referendum campaign that constitutes already a means of polarization of the French population, the issue of membership in the European Union of Turkey - a country with an overwhelming Muslim population, and a large community in France- was easily driven by politicians at the heart of the referendum.

Third, French politicians have argued that a decision as important as the entry of Turkey into the European Union, could only be taken by referendum that would have show the will of the French public opinion.

In our study, we start from a historical overview of the integration of the European Union and the process of accession of Turkey into the European Union. Turkey is a member of all major European regional organizations. For example, Turkey is a founding member of the Council of Europe since August 1949, just months after the signing of the Treaty of London. The question of the legitimacy of European Turkey has never been asked during the period of the Cold War when strategic need to keep the country as an ally of the West had prevailed over any other argument. In 1951, Turkey has joined the North Atlantic Treaty Organization that consolidated its place in the Euro-Atlantic defense system. Turkey also acceded to the Organization for European Economic Cooperation, to the Conference on Security and Cooperation in Europe (later OSCE-Organization for Security and Cooperation in Europe) and the European Bank for Reconstruction and Development. Turkey is now a full member of all major institutions throughout Europe, with the exception of the European Union. However, Turkey has never renounced its European orientation. It has continued its participation in the European integration process with determination through the request it made for accession to the European Community on 14 April 1987. In 1995, Jacques Chirac who had been elected President of the Republic, acted on the basis of improving relations between France and Turkey, particularly in providing support for the completion of the Customs Union which came into force in 1996. Currently, Turkey is in the phase of negotiations with a view to membership following the decision of the European Council in December 2004 to open membership talks. Subsequently accession negotiations had been opened with Turkey on 3 October 2005.

Indeed, the issue of demand for Turkey's accession has prompted a passionate debate in Europe and particularly in France during the years 2004 and 2005. The two deadlines in 2005, the referendum on the European Constitution, and the start of negotiations was set for October 2005, brought back the "Turkish question" in the agenda. It will probably remain so throughout the negotiations that will continue at least ten years. In France, the outcome seems uncertain as the opposition in public opinion and politicians proved to be determined. Nevertheless, the decision of December 2004 was the fruit of a long process during which neither the actors of the Economic Community nor those of the European Union, have ruled out the prospect of Turkish membership.

Following this historical consideration, we will examine more closely the approaches of political parties in the process of referendum on the European constitution. Thereafter, we will take into account the opinions of intellectuals and the French public on Europeanness of Turkey in general, and the latter's accession in the EU in particular.

Considering the case of France in the process of the referendum was deemed appropriate, since this country is not only part of the founding countries of the European Union and is the locomotive of the Union, but at the same time it is a partner whose weight at the crucial moment as regards the admission of Turkey into the EU will have a decisive effect.

What was the position of France towards Turkey during the process of accession of the last in the EU? What were the attitudes, the different positions and changes of political parties, intellectuals and the French public towards Turkey? What were the factors that pushed the French public to use the referendum on the European constitution to show their disagreement with the prospect of the accession of Turkey into the EU?

Turkey's candidacy began to be debated more seriously since the end of 2002. During this year, the question of membership of Europe has become central. The question that arises now is whether Turkey will one day become of the European Union. Starting from the European Council's decision, officially there is no turning back, Turkey is an official candidate and cannot loose that status. However, to become a member it shall complete the adaptation of the *acquis communautaire*. Public opinion, however, seems to be divided between those for Turkey's membership and those who were against. It is interesting to see what are the points of divergence between the "Turko-skeptics" and "Turkish-sympathizers."

Opinion polls indicated that the majority of French had a negative attitude towards the accession of Turkey. Furthermore, in the polls, it appeared that the release was more pronounced among supporters of the right, while in the electorate left opinions were rather mixed. The opinion in favor of Turkey's membership declined through the generations: the slice between 18-24 years feel more European and more favorable to Turkey's accession. Once the remote end of the accession was specified, the same polls showed that opposition may decline if Turkey fulfils the political and economic conditions imposed by the European Union. 63% of respondents, claim that it would be possible to imagine the entry of Turkey, if the country spends political efforts and take economic measures. However 30% of the respondents think that Turkey should never be part of the European Union, for historical and cultural reasons. The majority appeared irrespective of the political sensitivity of respondents, with the exception of right-wing sympathizers.

Regarding the European vocation of Turkey, the speeches of French politicians, who were in positions of responsibility has always been encouraging, like that of François Mitterrand in 1992 which stated: "On a strictly political standpoint, France has no objection to the accession of Turkey" or that of Jacques Chirac in 2002: "Turkey is part of the European family."

Indeed, the debate surrounding Turkey's candidacy in 2004 and 2005 forced the entire political class to take a position on the issue. Many politicians who had not settled up there on the issue, felt compelled to speak clearly. Thus, it was testified to reversals of the positions of politicians on the accession of Turkey. The ambivalence of the political class with regard to Turkey's accession was due to convictions but also to the issues of internal policy. These issues have been widely influential on the positions of each other and also through the configuration of the French political scene that it was necessary to analyze the positions of French politicians.

In this configuration, the party of Nicolas Sarkozy who was in power during the years of the referendum on the European Constitution, seemed to be divided into a more global vision and a more nationalist one which take into account the concerns of citizens affected by the various social issues such as immigration or Islamophobia.

In fact, the debate on Turkish membership in France has been highly emotional and reflected different perceptions of Europe by various actors. Europe as it was often was reduced to its occidental component. The geographical, historical, cultural, or religious arguments were put forward to demonstrate the exteriority or membership of Turkey in Europe, its Europeanness, have to be perceived within this perspective.

For opponents of Turkish membership, even if the new member countries and the other candidates had the capacity to assimilate European culture, "Muslim" Turkey would be unable to perform such identification. For those who favored the accession of Turkey, Europe should focus on peace, promoting democracy through economic prosperity after the economic integration. Europe should be based on ideals, should be open to Turkey whose integration would be desirable to avoid a clash of civilizations.

Considering the case of France in the process of the referendum was deemed appropriate, since this country is not only part of the founding countries of the European Union and is one of the locomotives of the Union, but at the same time it is a partner whose weight at the crucial moment as regards the admission of Turkey into the EU will have a decisive effect.

ÖZET

Avrupa Birliği Anayasası, Fransa ve Hollanda'da sırasıyla 29 Mayıs ve 1 Haziran tarihlerinde düzenlenen referandumlar sonucu reddedildi. Türkiye'nin üyeliği meselesi, Avrupa Anayasası referandumu öncesinde alevlenen siyasi kampanyaların odağında yer alıyordu. Bu nedenle, Türkiye'nin Avrupa Birliği'ne dahil edilmesi konusunun Fransa'da 'Anayasa'ya Hayır' denmesine neden olup olmadığı sorunsalı ayrıntılı bir analizi gerekli kılmaktadır.

Anayasa'nın Fransa ve Hollanda tarafından reddedilmesini sadece bu iki ülkeye maletmek doğru bir yaklaşım olmayacaktır. Gerçekte Avrupa Birliği'ne üye ülkelerin hemen hemen tümünde yakın bir geçmişte Orta ve Doğu Avrupa ülkelerini de içine alacak şekilde genişleyen Avrupa Birliği'nde genişlemenin daha ne kadar devam edeceği, Avrupa Birliği'nin sınırları ve kimlik sorunu başat meseleler olarak tartışılmaya başlanmıştır.

Bu incelemede Fransa örneğinden yola çıkarak referandum sonuçları ile Türkiye'nin Avrupa Birliği perspektifi arasındaki bağı analiz ettik. Fransa Türkiye için herhangi bir Avrupa Birliği ülkesinden farklı olarak köklü diplomatik, siyasi, askeri, sosyal bağların kurulduğu, Türk modernleşmesine ve batılılaşma çabalarına laik ve üniter devlet geleneği ile model oluşturmuş bir ülke. Avrupa Birliği üyeliği de hiç kuşkusuz Türkiye'nin modernleşme ve batılılaşma çabalarında varılan bir hedef olma özelliği taşıyor.

Avrupa Birliği'nin genişleme perspektifinden bakıldığında ve oluşumun geleceği hesaba katıldığında elbette Türkiye'nin Avrupa Birliği üyeliği Avrupa Birliği'ne üye ülkeler, özellikle Fransa açısından git gide daha problematik bir alan oluşturmaya başlamıştır. Öyle ki, kamusal alanda yapılan tartışmalarda bu sorunun geleneksel sağ-sol bölünmüşlüğünün çok ötesine geçtiğini söyleyebilriz. Yine de Fransa'ya baktığımızda sağ kesimin Türkiye'nin adaylığına kültürel, sosyal ve ekonomik gerekçelerle karşı çıkarken, sol kesimin Türkiye'nin adaylığı konusunda tam da aynı gerekçeler nedeniyle nispeten daha olumlu görüşlere sahip olduğu görülmektedir.

Anayasa referandumu kampanyası esnasında Türkiye'ye fazlasıyla yer verilmesinin temel olarak üç nedeni vardır. Öncelikle Türkiye'nin Avrupa Birliği'ne giriş süreci ve Avrupa Anayasası referandumu, siyasi çevreler tarafından kamuoyuna öylesine iç içe sunulmuştur ki bu tabiatları ve kaynakları farklı konular kamuoyu tarafından adeta aynı sorunun parçalarıymış gibi algılanmıştır.

İkincisi, unutmamak gerekir ki Fransız iç siyaseti din ve göç konularında son derece hassastır. Bu anlamda, Fransa'da yaşayan Müslüman halktan kaynaklandığı düşünülen çok boyutlu sorunlar – örneğin suç potansiyeli, işsizlik, başörtüsü- da siyasi tartışmaların içine adeta itilmişlerdir. Bu durumda zaten Fransız toplumunda kutuplaşmaya sebep olan Avrupa Birliği Anayasası ile ilgili tartışmalara büyük ve ezici çoğunluğu Müslüman olan Türkiye'nin Avrupa Birliği'ne üye olması konusu dahil edilmiştir.

Üçüncüsü, Fransız siyasetçiler Türkiye'nin Avrupa Birliği'ne üyeliği gibi önemli bir konunun ancak ve sadece Fransız kamuoyunun iradesini gösterecek bir referandum sonucu alınabileceğini açıklamış olmalarıdır.

Bu çalışmada, Avrupa Birliği'ne ve Türkiye'nin üyelik sürecine tarihsel bir perspektiften bakmayı sectik. Gercekte, Avrupa'da kurulan ilk bölgesel uluslararası Konseyi Türkiye'yi kuruluşlardan olan Avrupa Londra Antlaşması'nın imzalanışından sadece birkaç ay sonra, Ağustos 1949 tarihinde, kurucu üye olarak kabul etmiştir. Türkiye'nin Avrupalılılığının meşruiyeti, Türkiye'nin stratejik açıdan Batı ittifakına dahil edilmesinin her türlü karşı argümanı bastırdığı Soğuk Savas döneminde hiçbir şekilde sorgulanmamıştır. Türkiye, NATO'ya 1952 senesinde üye olarak kabul edilmiş ve bu şekilde Avrupa-Atlantik ittifakı güvenlik sistemindeki yerini perçinlemiştir. Türkiye ayrıca Avrupa Güvenlik ve İşbirliği Konferansı (Sonradan Avrupa Güvenlik ve İşbirliği Teşkilatı)'na, Avrupa Yeniden İmar ve Kalkınma Bankası'na üye olmuştur. Türkiye Avrupa'daki Avrupa Birliği dışındaki tüm belli baslı uluslararası kurulusların üyesidir. Bununla birlikte Türkiye Ayrupa'ya vöneliminden asla taviz vermemektedir. Türkiye Cumhuriyeti 14 Nisan 1987 tarihinde formüle ettiği Avrupa Ekonomik Topluluğu'na tam üyelik başvurusu itibariyle Avrupa bürünleşmesinin içinde yer almak konusundaki kararlılığını ortaya koymuştur. 1995 senesinde Cumhurbaşkanı seçilen Jacques Chirac Türkiye ile Fransa arasındaki ilişkileri geliştirme konusunda önemli çabalar harcamıştır. Bu çabaların en önemli kısmı hiç kuşkusuz Chirac'ın 1996 senesinde yürürlüğe giren Gümrük Birliği antlaşması konusunda verdiği destektir.

Bugünlerde Avrupa Konseyi'nin 2004 senesinde aldığı kararlar uyarınca Türkiye AB ile müzakere sürecini yürütmektedir. Bununla birlikte Türkiye'nin tam üyelik başvurusu ve bunu izleyen süreç özellikle 2004-2005 seneleri zarfında Avrupa'da tutkulu bir tartışma başlatmıştır. 2005 senesine tekabul eden iki önemli olay, Avrupa Anayasası referandumu ve 2005 Ekim tarihinde Türkiye ile açılması beklenen müzakere süreci 'Türk sorunsalı'nı tekrar gündeme taşımıştır. En az on sene sürmesi beklenen müzakereler süresince de bu konu gündemden düşmeyecek gibi görünmektedir. Fransa'da sonuç kesin değil gibi görünmektedir zira Fransız kamuoyu ve siyasetçi sınıfı içindeki muhalefet kesin kararlı görünmektedir. Bununla birlikte 2004 Aralık kararları Türkiye'nin üyelik perspektifini asla gözardı etmeyen önce Topluluk daha sonra AB aktörleri ile uzun bir gelişim süreci boyunca kurulan güçlü ilişkilerin son halkasını oluşturmaktadır.

Türkiye'nin AB'ye üyeliği 2004 senesinde ciddi olarak tartışılmaya başlandı. Aslında Türkiye'nin Avrupa'ya ait olup olmadığı konusu merkeze taşındı. Bugün sorulan soru Türkiye'nin bir gün AB'ye tam üye olup olmayacağıdır. Avrupa Konseyi'nin kararından sonra resmi olarak geriye dönüş olamaz. Ancak üye olabilmek için müzakere sürecini bitirip topluluk müktesebatını iç hukula taşımak gerekmektedir. Kamuoyu ise Türkiye'nin üyeliği konusunda 'taraftar olanlar ve karşı olanlar olarak ikiye ayrılmış durumdadır. Bu noktada Türkoseptik ve Türkosempatizanları ayıran temel noktaları incelemek oldukça ilginç bilgilere ulaşmamızı sağlar. Kamuoyu yoklamaları Fransızların çoğunluğunun Türkiye'nin AB'ye üyeliğine olumsuz yaklaştığını göstermektedir. Ayrıca bu araştırmalarda ortaya çıkan sonuç sağ seçmenin Türkiye'nin üyeliği konusunda daha katı ve net bir tutumunun olmasıdır. Bununla birlikte sol eğilimli seçmenin farklılıklar gösterdiğini görüyoruz.

Türkiye'nin adaylığına olumlu bakanların jenerasyonlar arasında farklılıklar gösterdiğini görüyoruz. 18-24 yaş dilimi hem kendini daha Avrupalı hisseden hem de Türkiye'nin AB üyeliğine en sıcak bakan seçmen grubunu oluşturuyor. Uzun vadede katılım takvimi belirlendiği andan itibaren aynı kamuoyu araştırmaları

Türkiye'nin üyeliğine karşı olanların eğer Türkiye AB'nin belirlediği üyelik için gerekli olan siyasi ve ekonomik şartları yerine getirdiği taktirde pozisyonlarını değiştireceklerini gösteriyor. Sorulara cevap verenlerden % 63'ü, eğer gerekli olan siyasi ve ekonomik eforu sarfederse, Türkiye'nin AB'ye girmesini düşünebileceğini belirtirken, %30 tarihi ve kültürel nedenlerden dolayı Türkiye'nin asla AB'ye üye olmaması gerektiğini söylemiştir. Bu çoğunluk, aşırı sağ sempatizanları dışında, soru sorulan kişilerin siyasi eğilimi ne olursa olsun korunmuştur.

Türkiye'nin Avrupa'ya dahil olma arzusu, Fransız idari makamlarında bulunan politikacılar tarafından da öteden beri teşvik edilmiştir. François Mitterand 1992'de "Siyasal düzlemde, Fransa'nın Türkiye'nin üyeliğine itirazı yoktur" diye beyanda bulunurken, Jacques Chirac 2002'de "Türkiye, Avrupa ailesinin bir üyesidir" seklinde beyanda bulunmuştur. Türkiye'nin adaylığı üzerinden yürütülen tartışma, 2004 ve 2005 yıllarında siyasi kesimin tamamının konu hakkında beyanda bulunmasını gerektirmiştir. Bu tarihlere kadar konu hakkında kesin bir tutumu olmayan politikacılar, kendilerini net bir sekilde ifade etmek zorunda kalmışlardır. Böylelikle, Türkiye'nin adaylığı konusunda politikacıların tutum değiştirmelerine tanık olunmuştur. Siyasi kesimin, Türkiye'nin adaylığı konusundaki ikircikli siyasi görüşleriyle iç politika hesapları arasındaki tutumları, yansıtmaktaydı. Bu iç politika hesapları, siyasetçilerin tavır alışları üzerinde büyük bir etkiye sahipti. Aslında, Fransız siyasetçilerinin pozisyonlarını, Fransa'daki politik sistem çerçevesi içinde incelemek gerekmekteydi.

Bu çerçevede, Avrupa Anayasası referandumu sırasında iktidarda olan Nicolas Sarkozy'nin partisi, bir yanda uluslararası politikaya yönelik tutumu diğer yanda İslam karşıtlığı ve göçmenlik türünden kendi vatandaşlarının gündelik yaşamlarını yakından ilgilendiren sosyal sorunlar arasında sıkışmış bir görüntü çizmekteydi.

Aslında, Türkiye'nin adaylığı üzerindeki tartışmada kullanılan terimler, değişik aktörlerin Avrupa'yı algılayış biçimleriyle ilişkiliydi. Avrupa, genelde Batı Avrupa olarak anlaşılmaktaydı. Türkiye'nin Avrupa'ya dahil olup olmadığını ortaya koyabilmek için öne sürülen dini, kültürel ve coğrafi plandaki argümanlar bu perspektifte ele alınmaktaydı.

Türkiye'nin üyeliğine karşı olanlara göre, yeni üye olmuş ülkeler ve diğer adayların Avrupa kültürünü benimseme kapasiteleri varken, "müslüman" Türkiye'nin böyle bir kapasitesi bulunmamaktaydı. Türkiye'nin adaylığından yana olanlar için ise, Avrupa, ekonomik entegrasyonun getirdiği refah sayesinde demokrasiyi ve barışı güçlendirmeliydi. Böyle bir Avrupa, idealler üzerinde kurulmalı ve entegrasyonu medeniyetler çatışmasını engelliyebilecek bir unsur olan Türkiye'ye kapılarını açmalıydı.

Sonuç olarak, referandum süreci sırasındaki Fransa'yı incelemiş olmamızın nedeni, bir yandan bu ülkenin Avrupa Birliği'nin en önemli kurucu devletlerinden birisi olmasıyken, diğer yandan da, Türkiye'nin Avrupa Birliği'ne üyeliğinin kritik bir aşamasında, kendisine destek verecek güçlü bir tarihsel müttefiğine ihtiyaç duyma olasılığından kaynaklanmaktadır.

INTRODUCTION

Le traité établissant une constitution pour l'Europe, a été rejeté par la France et le Pays-Bas lors des référendums survenus respectivement au 29 Mai et 1 Juin 2005. Le fait que la question Turque a été au centre des débats intense pendant la période antérieure au référendum sur la Constitution Européenne en France, cette question nous parait digne d'analyse pour la considérer ou pas comme étant un des facteurs les plus importants dans le rejet du traité constitutionnel au référendum.

Les conséquences du rejet du traité constitutionnel lors des référendums en France et au Pays-Bas ne se limitent pas uniquement à ces deux pays fondateurs. En effet, l'UE dans son ensemble, a plongé dans une crise de sens se trouvant en face des doutes et des questions sur le développement du projet Européen. Dans cette étude, nous allons essayer de montrer les liens entre les résultats du référendum et la perspective de l'adhésion de la Turquie dans l'UE, en nous concentrant sur l'exemple de la France.

La France représente depuis la fondation de la République Turque en 1923, un modèle dans la réalisation du projet "d'Occidentalisation" dont l'adhésion dans l'UE constitue une étape majeur pour la Turquie. Dans la perspective de l'élargissement de l'UE, en même temps que les réflexions concernant son avenir, la place de la Turquie devient de plus en plus problématique en suscitant parmi les pays membres de l'UE, notamment en France des débats qui souvent transcendent le clivage droite-gauche bien que les sympathisants de droite soient majoritairement défavorables et ceux de gauche favorables.

On peut suggérer qu'il y a eu trois facteurs qui ont joué un rôle important dans le fait que la question de l'adhésion de la Turquie dans l'UE a occupé une place importante lors de la campagne pour le référendum. En premier lieu, la question de l'adhésion de la Turquie dans l'UE et le référendum sur la Constitution Européenne ont été présenté par des instances politiques de telle façon que les deux questions dont les natures et les origines sont différentes, sont perçues comme une seule question.

En second lieu, il faut rappeler que la politique interne de la France est très sensible aux questions de religion et d'immigration. Dans ce sens, les multiples problèmes de la population musulmane – du chômage à la délinquance, au foulard islamique – n'ont pas échappé à se trouver au centre des débats politiques. Ainsi, lors d'un référendum le quel constitue un moyen de polarisation de la population Française, la question de l'adhésion dans l'UE d'un pays comme la Turquie dont la majorité de la population est musulmane et qui a une communauté en France, est introduite facilement par des hommes politiques au coeur des débats du référendum.

En troisième lieu, les hommes politiques Français ont affirmé qu'une décision aussi importante que l'entrée de la Turquie dans l'UE, aurait été prise uniquement à partir d'un référendum qui aurait déterminé l'opinion public français.

Quelle a été la position de la France envers la Turquie tout au long du processus de l'adhésion de ce dernier dans l'UE ? Quelles ont été les attitudes, les différentes prises de positions et leurs évolutions des partis politiques, des intellectuels et du public français vis à vis de la Turquie? Quels ont été les facteurs déterminants qui ont poussé le public français à se servir du référendum sur la constitution Européenne pour montrer leur désaccord à la perspective de l'adhésion de la Turquie dans l'EU?

Dans notre étude, tout en cherchant des réponses à ces questions, nous allons partir d'un rappel des faits des relations Turco-Françaises depuis la signature du traité d'Ankara à nos jours. Suivant cette prise en compte historique, nous allons examiner de plus prés les approches des partis politiques dans le cadre du processus de référendum sur la constitution Européenne. Par la suite, nous allons prendre en compte les opinions des intellectuels ainsi que du public français sur l'Européanité de la Turquie en générale, et sur l'adhésion de ce dernier dans l'EU en particulier.

Se pencher sur le cas de la France dans le cadre du processus du référendum nous a paru opportun, dans la mesure où ce pays non seulement fait partie des pays fondateurs de l'Union Européenne et constitue la locomotive de cette Union; mais en même temps elle représente un partenaire historique dont le poids au moment crucial en ce qui concerne l'admission de la Turquie dans l'EU, aura un effet déterminant.

I. APERÇU HISTORIQUE SUR L'UE ET SUR LE PROCESSUS DE L'ADHESION DE LA TURQUIE DANS L'UE

L'Occident a toujours représenté un modèle à suivre pour la Turquie depuis sa fondation. Avec les efforts des différents gouvernements, elle s'est orientée vers les organisations gouvernementales surgisses suivant la deuxième guerre mondiale. La Turquie a participé à la création du Conseil de l'Europe en 1950, a souhaité faire partie de la Communauté européenne dès 1959 et le traité d'association a été signé en 1963. Ce traité reconnaissait la vocation européenne de la Turquie et prévoyait qu'elle rejoindrait l'Europe au terme d'une longue phase de transition. Donc le but de la Turquie d'intégrer l'UE ne date pas d'hier. Il est constant depuis cinquante années.

La question de la légitimité européenne de la Turquie n'a jamais remis en cause dans une période de guerre froide où la nécessité stratégique de lier la Turquie à l'Ouest prévalait sur tout autre argument. Déjà en 1951, la Turquie a rejoignit l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et devint l'un des pays stratégiquement important du système de défense Euro-atlantique. La Turquie a fait partie aussi de l'Organisation Européenne de Coopération Economique, de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe et de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement.

L'avancée principale de l'accord fut la mise en place graduelle d'une union douanière qui serait finalisée sur une période de 22 ans. Après plusieurs retard, l'Union douanière entra finalement en vigueur en 1996. Elle entraîna la suppression des droits de douane et de quotas sans parvenir cependant à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux envisagée à l'origine.

-

¹ Jean-François Drevet, **L'Elargissement de l'Union Européenne, Jusqu'où**, Paris, L'Harmattan, 2001, p.251.

Le 14 avril 1987, la Turquie se porta candidate à l'adhésion à la Communauté Européenne. La Commission Européenne n'a répondu à cette demande qu'en décembre 1989 refusant d'entamer les négociations d'adhésion pour plusieurs raisons. Il fut mis en avant que la Communauté elle-même subissait d'importants changements suivant l'adoption de l'Acte Unique, et qu'il serait alors inadéquat d'entamer de nouvelles négociations d'adhésion à ce stade. Une nouvelle phase dans les relations a été ouverte quand la Turquie a effectué l'Union douanière avec l'Union européenne. L'Union douanière a été accueilli très favorablement en Turquie comme si le pays avait déjà été admis dans l'UE. Le quotidien Hürriyet titrait 'Un rêve centenaire' et le premier ministre Tansu Çiller déclarait « Pour la Turquie, la vraie bataille pour l'Europe commence »⁴.

Une avancée majeure dans les relations entre la Turquie et l'Union Européenne eut lieu lors du Conseil Européen d'Helsinki en décembre 1999. En effet, la Turquie fut reconnu comme candidat qui avait vocation à rejoindre l'Union européenne sur la base des mêmes critères que ceux qui s'appliquaient aux autres pays candidats. Ainsi, la Turquie était entrée définitivement dans la voie de l'adhésion. On instaura un Partenariat d'Accession, la rédaction par la Commission Européenne de Rapports Réguliers annuels sur les progrès accomplis et une procédure d'examen de l'acquis Communautaire afin de stimuler et de soutenir les efforts de réformes turcs.

Le processus de changement connut alors un essor très important qui conduisit le Conseil Européen de Bruxelles, en octobre 2002, à conclure : « La Turquie a fait un grand pas vers le respect des critères politiques de Copenhague et a bien progressé quant aux critères économiques et à l'adoption de l'Acquis Communautaire, ainsi que le démontre le Rapport Régulier de la Commission. Tout ceci a permis d'avancer l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Turquie ». ⁵ L'Union encouragea aussi la Turquie à poursuivre ses efforts de réforme et à prendre des mesures concrètes pour la mise en application.

² Jean-Claude Vérez & Jean-Raphael Chaponnière, **Turquie et Union européenne**, Paris, Ellipses, 2005, p.4-6.

³ Sanem Baykal & Tuğrul Arat, 'AB ile İlişkiler', Baskın Oran (ed.), **Türk Dış Politikası II**, İstanbul, İletişim Yayınları, 2002, p. 326-365.

⁴ 'Ankara se félicite de l'accord de Bruxelles', Le Monde, 8. 03. 1995.

⁵ 'La Turquie dans l'Europe', **Rapport de la Commission Indépendante sur la Turquie**, Septembre 2004, p.15.

Deux mois plus tard, en décembre 2002, le Conseil Européen de Copenhague reconnut les importants progrès réalisés par la Turquie pour répondre aux critères d'adhésion, tout en insistant sur les insuffisances qui persistaient, et en particulier la question de la mise en ouvre concrète des réformes. En réponse à la demande pressante de la Turquie de fixer une date pour l'ouverture des négociations les conclusions du Conseil européen de décembre 2002 étaient claires : « Si, en décembre 2004, le Conseil européen décide, sur la base d'un rapport et d'une recommandation de la Commission, que la Turquie satisfait aux critères de Copenhague, l'UE ouvrira sans délai les négociations d'adhésion »⁶. Afin d'aider la Turquie à se rapprocher de l'adhésion, le Partenariat pour l'Adhésion fut renforcé, s'accompagnant d'une aide financière de pré-accession plus substantielle, et l'Union douanière entre la Communauté Européenne et la Turquie fut élargie et renforcée.

De l'an 2001 à 2004, la Turquie a considérablement accélérée ses efforts de réforme et a fait plus de progrès qu'elle n'en avait jamais fait. Pendant cette période, la Turquie a changé plusieurs articles de la Constitution Turque de 1982, préparée sous la junte militaire. Les droits de l'homme et les libertés individuelles ont été élargis par une série de reformes. Le processus de l'amendement de la Constitution avait déjà commencé en 1995 mais, la plupart des changements sont effectués en 2001 et 2004, prouvant ainsi la détermination de la Turquie à remplir les conditions posées par le Conseil Européen.⁷

En plus, un nouveau code pénal a été voté, l'état d'urgence dans les régions de Sud-est intensément peuplés par les Kurdes a été aboli. La Turquie, suivant l'avis de la Commission mentionné dans les rapports de progrès, a signé et ratifié plusieurs documents internationaux. Le sixième Protocole de la Convention européenne a été ratifié. Le treizième protocole, signifiant que la Turquie a aboli la peine de mort pour tous les crimes commis en temps de paix, a été ratifié en 2002.

L'héritage autoritaire a été éliminé non seulement par les réformes constitutionnelles, mais aussi par plusieurs réformes judiciaires adoptées entre Février 2002 et Août 2003. Ces 'paquets de reformes' étaient appelés 'Les paquets

⁶ http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/en/ec/73842.pdf

⁷ Serap Yazıcı, 'The impact of the EU on the liberalisation and Democratisation Process in Turkey' in Richard T. Griffiths and Durmuş Özdemir (eds.), **Turkey and the EU enlargement: Processes of incorporation**, Istanbul, Bilgi University Press, 2004, p. 91-98.

de démocratisation'. Ces paquets ont élargi certains droits fondamentaux et libertés comme la liberté d'expression, liberté de la presse, liberté d'association etc. En plus, les réformes ont introduit la transparence dans la gouvernance, ont imposé un membre civile pour présider le Conseil de Sécurité Nationale. La plus signifiante de ces réformes, était sans doute l'ouverture dans l'approche des langues des minorités, notamment le Kurde. Le Parlement turc a adopté des réformes avec la coopération et la participation de la société civile ce qui est nouveau pour la Turquie. Ainsi, par exemple, les droits des femmes étaient renforcés.

Ainsi, la Commission Européenne a recommandé en Octobre 2004, que les négociations commencent en 2005. Les leaders de l'UE ont pris la décision de démarrer les négociations d'adhésion avec la Turquie le 16 décembre 2004, malgré la farouche opposition de l'Autriche. L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne est soumise à des critères de Copenhague. Néanmoins, l'adhésion de la Turquie aurait rencontré des obstacles, notamment dans le domaine des droits de l'homme, le refus de la normalisation des relations avec Chypre et le poids de l'armée dans la politique Turque. Ce qui est intéressant dans le cas de la Turquie, c'est l'ambiguïté du processus. Même si la Turquie répond à tous les critères, il est bien possible que le pays soit rejeté en conséquence de référendums organisés dans les pays européens, notamment en France.

Les déclarations officielles et les décisions des institutions européennes au fil des ans donnent une impression de grande cohérence : La Turquie sera invitée à rejoindre l'Union européenne dès qu'elle satisfera l'ensemble des conditions d'adhésion. Mais elles cachent la position ambiguë adoptée par plusieurs gouvernements européens à l'égard des ambitions européennes de la Turquie, donnant lieu à un doute sur l'adhésion de cette dernière.

Différents arguments furent avancées, qui allaient de la taille du pays, de son retard socio-économique et de son passé peu glorieux en matière des droits de l'homme, au coût de cette intégration, en passant par la menace d'une immigration incontrôlée et le manque de préparations des institutions européennes. Néanmoins, le principal motif d'hésitation que sont les différences sociologiques et culturelles – euphémisme traduisant en fait la dimension religieuse –ne fut mentionné qu'avec la

_

⁸ **ibid**. p. 99.

plus grande réticence. Malgré ces réserves, l'importance stratégique de la Turquie pour l'Europe et le souhait prédominant de préserver de bonnes relations avec ce pays l'emportèrent à chaque occasion, et tous les gouvernements européennes se rangèrent derrière des décisions consensuelles.

Pendant tout ce temps, la Turquie ne laissa jamais aucun doute quant à son orientation européenne. Elle poursuivit sa participation au processus d'intégration européenne avec une détermination sans faille. La Turquie se plaigne, non sans raison, de la persistance de sentiments négatifs à l'encontre d'elle même, et de 'l'esprit de la croisade' qui a prévalu pendant des siècles.

Aujourd'hui, les dirigeants turcs s'inquiètent du fait que 'plus la Turquie se rapproche de l'Union européenne, plus les résistances grandissent en Europe'. Dans ce contexte, ils ont tendance à minimiser le fait que certains problèmes liés à l'adhésion de la Turquie sont à la fois réels et graves, et que la plupart des obstacles à une adhésion rapide viennent de chez eux. Ainsi, ce n'est qu'après les décisions importantes du Conseil Européen de 1999 sur le statut des candidats et celui de 2002 sur les négociations d'adhésion que le processus de réforme s'est vraiment accéléré. 9

En effet, la candidature de la Turquie avait toujours suscité des oppositions implicites ou explicites, comme c'était le cas notamment la fameuse déclaration de Valéry Giscard d'Estaing, l'ancien Président de la République française, qui était aussi Président de la Convention sur l'avenir de l'Europe lors de cette déclaration le 8 novembre 2002, un mois avant le Conseil Européen de Copenhague : « La Turquie est un pays proche de l'Europe, un pays important qui a une véritable élite, mais ce n'est pas un pays europée, si la Turquie adhère, je donne mon opinion, c'est la fin de l'Union européenne! ». 10

D'autres propos lui appartenant, étaient repris par Libération du même jour, expliquaient mieux encore ses idées : « La Turquie n'est pas un pays européen, sa capitale n'est pas en Europe, et 95% de sa population est hors d'Europe. Son adhésion sonnerait la fin de l'Europe ». ¹¹ Ainsi les déclarations du Président de la

⁹ 'La Turquie dans l'Europe', **op. cit**., p.16.

¹⁰ Arnaud Leparmentier et Laurent Zecchini dans un entretien avec Valéry Giscard d'Estaing, « Pour ou contre l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne », **Le Monde**, 09.11.2002.

¹¹ Jean Quatremer, « Giscard met les pieds dans le plat turc », **Libération**, 09.11.2002.

Convention sur l'avenir de l'Europe étaient tout à fait claires : il prévenait que si un jour la Turquie intégrait l'Union européenne, cela marquerait « *la fin de l'Europe* », pour signifier ainsi à quel point il y aurait antagonisme entre la Turquie et l'Europe.

En fait, la candidature de la Turquie avait commencé à être débattue encore plus sérieusement depuis la fin de l'année 2002. La question de son appartenance à l'Europe était devenue centrale. Officiellement, le Conseil européen de Copenhague semblait être clair ; il n'y aurait pas de retour en arrière, la Turquie avait été retenue candidate et le resterait, mais pour pouvoir devenir membre il faudrait remplir les critères de Copenhague.

Par contre, l'opinion publique semblait être assez partagée entre ceux qui étaient contre et ceux qui étaient pour l'adhésion de la Turquie. Pour les premiers, la Turquie ne devrait pas intégrer l'Union européenne car cela n'aurait aucun sens et si la Turquie était candidate, cela était sûrement dû à une erreur qu'il faudrait mieux réparer le plus tôt possible. Pour les seconds, la Turquie avait droit d'être membre au moins pour ce qu'elle représenterait pour l'Europe du point de vue sécuritaire, commerciale, etc.

Ainsi, Zaki Laidi, spécialiste des relations internationales, critiquait les dirigeants européens qui, selon lui, n'assumaient pas comme il se devait la candidature de la Turquie, tout en exprimant une certaine réserve quant à l'identité européenne irréfutable de la Turquie : « Il faudra faire une place à la Turquie dans l'Union européenne. Il faudra le faire non pas parce que son identité européenne est irréfutable : elle ne l'est pas davantage que celle de la Russie ou de l'Arménie. Il faudra le faire non pas pour apaiser le monde musulman : la Turquie n'y occupe qu'une place relative comme en témoigne la très faible diffusion du modèle kémaliste. Il faudra le faire parce que, depuis 1963, les dirigeants européens ont, jusqu'à présent, été trop veules pour revenir sur ce choix et pas assez courageux pour l'assumer pleinement. Ils ne peuvent plus dire non franchement après avoir dit oui timidement ». 12

-

¹² Zaki Laidi, « La Turquie face à l'identité européenne », **Libération**, 20.12.2002.

II. BREF HISTORIQUE DES RELATIONS TURCO FRANÇAISES DANS LE CADRE DE L'UE

D'après Pierre Maillard, conseiller diplomatique du général De Gaulle, l'accord d'Ankara daté de 1963, peut être considéré comme une conséquence naturelle de l'époque, vue les difficultés économiques dans les quelles se trouvait la Turquie qui était considérée comme un pays peu développé dans les années 1950 et 1960; mais aussi en prenant en compte son rôle stratégique devant l'existence de l'Union Soviétique. De même, dans une époque où la Turquie a voulu participer au Marché commun, il a été indispensable pour la France d'améliorer ses relations avec la Turquie ne serait-ce qu'au niveau économique. Pour De Gaulle, il n'a jamais été question de participation de la Turquie à l'Union politique. La sympathie que nourrissait De Gaulle pour la Turquie, reposait d'une part non seulement sur Atatürk et sur le rôle qu'il avait joué dans l'histoire; mais aussi et surtout sur l'importance stratégique de la Turquie. Pour Maillard, De Gaulle prévoyait pour l'Europe une organisation économique plutôt qu'une certaine intégration politique. 13

Deux mois avant la signature de l'accord d'Ankara, une déclaration commune a été publié suite à la visite à Ankara de Georges Pompidou le premier ministre Français et Maurice Couve de Murville le ministre des affaires étrangères. Dans cette déclaration était question d'une part, de l'appui de la France à la Turquie pour ses efforts envers la participation à la Communauté économique européenne dans le but de réaliser le développement économique; et d'autre part de l'amélioration de la coopération sur le plan technique, culturel et commercial. D'après İsmail Soysal, la politique européenne de la France à cette époque, consistait à établir l'équilibre dans la CEE en faisant introduire la Turquie et la Grèce à la Communauté économique vis-à-vis des pays du Nord.

¹³ Pierre Maillard, "De Gaulle et la Turquie", **Commentaire**, No:108, Septembre 2004, p.1084-1085.

La signification pour la Turquie, de la signature de l'accord d'Ankara lors duquel étaient présents les six ministres des affaires étrangères de la Communauté; était faire partie de la CEE, une fois que la phase provisoire serait terminée. Le facteur principal derrière cette politique de De Gaulle, était basé sur l'idée de garder la position de France bien forte dans le but de pouvoir empêcher une adhésion éventuelle de la Grande Bretagne.

La visite à la Turquie de De Gaulle en Octobre 1968, s'était effectuait dans une période où la question chypriote avait atteint des dimensions importantes et les relations avec l'Union Soviétique s'étaient améliorées. Le Première visite d'un President Français a été accueillie chaleureusement par le peuple. Dans une période où la Turquie était à la recherche du support au niveau international, De Gaulle, à travers ses déclarations 'modérées' sur la question Chypriote, formulait des propositions selon lesquelles la solution à la question devrait prendre en compte les intérêts de deux parties et devrait réaliser à travers les moyens pacifiques et équitable. Le

Quant à l'Européanisme de la Turquie, elle a commencé à être mentionnée plus souvent par les hommes d'Etat français dans les années 1970. En effet, George Pompidou, le président français, déclarait lors d'une réception qui avait eu lieu le 20 Janvier 1972 à l'honneur de Nihat Erim le premier ministre Turc, en soulignant les efforts que la Turquie qui se trouve au croisement de l'Europe et de l'Asie déployait pour l'intégration Européenne, que la France et la Turquie étaient deux pays Européens. En 1973, Pierre Messmer, le premier ministre français et George Pompidou approuvaient l'intégration des marchés européens avec le marché Turc. Cependant, dans la même année, avec la participation d'un ministre français accompagné du maire de Marseille à la cérémonie d'ouverture d'un sculpture érigé par les efforts des Arméniens qui vivent en France en hommage à ceux qui ont perdu leur vie lors des évènements survenus pendant la dernière période de l'Empire Ottoman; les relations entre les deux pays commençaient à être tendues. En outre, en

¹⁴ Hamit Batu, "France et Turquie: Présent et Avenir des Relations Politiques et Culturelles", Les Relations Franco-Turques de la Première Guerre Mondiale à nos jours à l'occasion du 75 ème Anniversaire du Traité d'Ankara, Ankara, Editions de la Faculté des Siences Politiques de l'Université d'Ankara, No:588, 1996, p.41.

¹⁵ **ibid**, p. 662.

¹⁶**ibid**, p. 664-665.

¹⁷ l'Assemblé Nationale Française, http://www.assembleenationale.org/12/cri/2004-2005/20050005.asp, 03.04.2006.

raison du manque de précaution suivant l'attaque au Consulat général de Paris deux mois après cette cérémonie, İsmail Erez, le consul Turc a été l'objet d'un attentat meurtrier au 24 Octobre 1975 qui a fait aggraver davantage les relations entre la France et la Turquie.¹⁸

Il faut souligner qu'à partir de la deuxième moitié des années 1970, les relations diplomatiques de la Turquie avec la France se trouvaient dans un état critique dû à la question Chypriote qui reste encore aujourd'hui un obstacle dans les relations de la Turquie avec l'UE. Tandis que la question Arménienne avait une importance secondaire devant cette question Chypriote, le gouvernement du Président Valery Giscard d'Estaing supportait ouvertement la Grèce dans ce conflit qui opposait ce dernier avec la Turquie. Néanmoins, vers la fin du mandat de Giscard d'Estaing, les relations entre les deux pays normalisaient jusqu'à l'arrivée du coup d'Etat du 12 Septembre 1980 qui troublait de nouveau les relations sans pour autant affecter les échanges diplomatiques.¹⁹

Avec l'élection de François Mitterrand en 1981, les relations sont de nouveau tourmentées à cause notamment de la prise de position du gouvernement français en faveur de la propagande Arménienne. Un des facteurs déterminants dans cette prise de position a été le fait que les ministres et les hommes politiques d'origine Arméniens ont été présents dans le nouveau gouvernement.²⁰ Néanmoins, suite à l'attaque survenue à l'aéroport d'Orly en Juillet 1983 causant la mort de 8 passagers dont deux Turcs avec 56 blessés, la France a réagi vivement en faisant comparaître au tribunal les responsables de cet attentat. Un an après cet incident, l'ancien consul Etienne Manach fut chargé à Ankara par Mitterrand dans le but de chercher des moyens d'améliorer les relations turco françaises.

En effet, un des obstacles dans les relations fut levé par l'abandon de la France en Septembre 1985 sa position négative vis-à-vis de la participation de la Turquie à 'l'EURÉKA', un des projets importants de la CEE. Le fait que les quatre pays Européens dont la France²¹ ont retiré leurs plaintes contre la Turquie qu'ils avaient formulé en 1981 auprès de la Commission Européenne des Droits de

¹⁸ **ibid**, p.666-667.

¹⁹Batu, **op.cit**., p.45.

²⁰ **ibid**, p.46.

²¹ La plainte effectuée par la France, la Norvége, le Danemark et le Pays-Bas consistait à faire la pression sur Ankara en matière de démocratisation.

l'Homme; et l'approche positive de la France pour activer le traité d'association, ont été perçu par la Turquie d'une façon favorable. D'ailleurs, se trouver en bonnes relations avec la France qui était connue comme le berceau des droits de l'homme et qui était susceptible d'apporter son soutien à la Turquie dans le processus d'adhésion à l'UE, était une des priorités du ministère des affaires étrangères Turques. En 1986, la prise de position favorable de Jacques Chirac envers la Turquie a eu des répercussions au niveau commercial et culturel. La visite de Mitterrand en 1992 a eu lieu dans une ambiance chaleureuse. Lors de cette visite, en affirmant que la France se préoccupait de la Turquie de près, Mitterrand a déclaré que les frontières de l'Europe ne pourraient pas être tracées à partir des préjugés sur le plan culturel et géographique.²² En outre, sa visite a témoigné à la signature au lycée Galatasaray de la fondation de l'Université de Galatasaray dans le but de réaliser la dimension Européenne du développement de la francophonie.

En 1995, Jacques Chirac, élu fraîchement Président de la République, a agi en fonction d'améliorer la coopération entre les deux pays, notamment en apportant son soutient à l'achèvement de l'Union douanière avec la Turquie.²³ Ce fut lui encore une fois, qui a critiqué sévèrement au sommet de Luxembourg qui a eu lieu en 1997, le fait d'exclure la Turquie de la liste des pays candidats à l'UE tandis que les expays de l'Union Soviétique y figuraient.

Dans une période où la Turquie comptait d'une part sur France, au niveau du soutient à l'adhésion à l'UE, et d'autre part, en prenant en compte les données de 1997, elle figurait au deuxième rang parmi les pays acheteurs des armes de la France; la tension dans les relations de deux pays apparaissait suite à la reconnaissance officielle du « génocide Arménien » par l'Assemblée Nationale française au 29 Mai 1998.²⁴ Cependant, dans l'obtention de la candidature de la Turquie au sommet d'Helsinki, par ses efforts pour convaincre les chefs d'Etat et les représentants des gouvernements, Jacques Chirac a maintenu son soutient envers la Turquie dans le processus d'adhésion à l'UE.²⁵

²² Claire Tréan, "De Gaulle, Mitterrand, Juppé et Chirac ont plaidé pour l'intégration de la Turquie", Le Monde, 07.10.2004.

²³ Hamit Batu, **op. cit**., p.51-59.

²⁴ Hossein Latif, Les Médias Turcs et La Politique Européenne de la Turquie, Paris, Editions Cymag, 2004, p.204.

²⁵ **ibid.**

En effet, en envisageant que la Turquie ferait absolument partie de l'UE un jour, Chirac a toutefois été attentif dans ses déclarations en France pour de ne pas éveiller des réactions de son public. En affirmant que « son désir » était de voir la Turquie dans l'UE, il soulignait le fait que non seulement l'intérêt de la Turquie se trouvait dans cette adhésion, mais celui d'Europe aussi en dépendait, en prenant en compte la sécurité, la paix et la démocratie aussi bien au niveau régional que mondial. En déclarant « oui à l'adhésion de la Turquie, mais si » dans un reportage accordé au Figaro, Chirac avait fait parler longtemps de lui-même dans la presse. A condition que la Turquie agisse selon les critères prévus pour chaque pays candidat, il affirmait que la Turquie serait le facteur de la stabilité, de la sécurité et de la paix aux frontières de l'Europe. En considérant l'adhésion de la Turquie comme un élargissement le plus important de l'histoire de l'Union, il envisageait néanmoins la durée des négociations allant de 10 à 15 ans, et à la fin de quoi il serait question éventuellement d'un référendum.

Quant au processus du référendum pour la Constitution européenne, Chirac affirmait qu'il ne trouvait pas bien fondé la liaison faite entre la Constitution et la Turquie en soulignant que les deux sujets étaient de nature différentes; et que l'adhésion de la Turquie serait déterminée dans l'avenir par les votes du peuple français.²⁹ Lors d'une campagne du référendum pour la Constitution, après avoir affirmé que l'Europe avait besoin de la Turquie pour être puissante et jouer un rôle déterminant sur le plan international, Chirac terminait ses paroles en déclarant « nous sommes tous les enfants de Byzance ».³⁰

²⁶ "Le président français et le chancelier ont fait front commun lors du sommet franco-allemand", **Le Figaro**, 27.10.04.

²⁷ "Le "oui, si" de Jacques Chirac à la Turquie", Le Figaro, 15.12.04.

²⁸ Nathalie Dubois, "Chirac parle de l'avenir, pour ne rien dire", **Libération**, 30.04.04.

²⁹ "Lier Turquie et Constitution européenne est de "mauvaise foi", selon M. Chirac", http://www.turquieeuropeenne.org/article200.html, 21.04.06.

³⁰ "Jacques Chirac dit un "oui sans réserve" à la Constitution européenne", http://www.turquieeuropeenne.org/article200.htlm, 25.04.06

III. LA PERCEPTION DE L'ADHESION DE LA TURQUIE DANS L'UE EN FRANCE, SA NAISSANCE ET SON EVOLUTION

A- Le Public

A la fin de la période prévue pour l'adhésion de la Turquie dans l'UE, qui s'écoule sur 10 ou 15 ans, à côté des chefs d'Etats et des représentants des gouvernements, on s'attend désormais la participation du public au processus de décision en tant qu'un nouvel acteur. Par conséquent, l'approche du public à l'égard de l'adhésion de la Turquie dans l'UE requiert une dimension beaucoup plus déterminante qu'avant.

Dans un article publié au mois d'Avril de 2004, Dominique Moisi met l'accent sur la contradiction des opinions des gouvernements et du public sur l'adhésion de la Turquie, en suggérant qu'au cas où il y aurait un référendum en cette matière la majorité de la population française aurait une décision négative. Le sondage effectué par l'Ipsos avec la collaboration du journal 'Le Figaro' la même année confirme plutôt cette tendance. Selon les résultats du sondage, 56 % des français s'opposent à l'entrée de la Turquie dans l'UE, tandis que 36 % approuvent l'adhésion. Dans le même sondage, 63% des français expriment une opinion favorable à long terme vis à vis de l'adhésion à condition que la Turquie fasse des efforts nécessaires sur le plan économique et politique. 32

On s'est recouru également aux sondages publics dans le processus du referendum du traité constitutionnel européenne. Les résultats des sondages annoncés

³¹ Dominique Moisi, "La Turquie face à la nouvelle Europe", http://www.turquieeuropeenne.org/article3.html, 06.05.2006.

³² Judith Waintraub, "Les Français disent non à la Turquie dans l'UE", **Le Figaro**, 28.09.2004. Voir aussi le site officiel de Ipsos, http://www.ipsos.fr/CanalIpsos/articles/1416.asp

par le support des medias se sont transformés aux moyens d'orientation des campagnes des partis politiques. Quand on observe les sondages publics survenus avant le referendum sur le traité constitutionnel du 29 Mai 2005 avec 54,7% du Non, on observe 45% du Oui contre 55% du Non selon un sondage public effectué par l'IFOP aux mois de février-janvier 2005. Parmi les facteurs déterminants dans le vote, 34% admettent que les débats sur la Turquie ont joué un rôle déterminant, tandis que 41% ne se disent pas influencés par ces mêmes débats. En ce qui concerne les opinions défavorables envers la Turquie, on les trouve dans un sens décroissant d'abord parmi les électeurs de droite qui disent 'non', ensuite parmi les électeurs de droite qui disent 'oui' et enfin parmi les électeurs de gauche qui disent 'oui' et enfin parmi les électeurs de gauche qui disent 'oui' et enfin

Si l'on considère les résultats des sondages effectués avant le referendum du traité constitutionnel européenne, on observe un schéma plutôt équilibré. Par contre, dans les sondages effectues suivant le referendum, on témoigne d'une augmentation nette des opinions défavorables avec 70% comparé au 54,7% du referendum. D'autre part, les opinions de la population française se font également entendre lors des débats au Sénat français. Lors de la réunion de délégation au mois de décembre 2005, on a souligné le fait que 70 % des français sont contre l'adhésion de la Turquie dans l'UE et même qu'elle constitue un obstacle devant l'élargissement de l'UE. 33

Dans un sondage public effectué par la commission européenne suivant le referendum, la part de la Turquie dans les votes 'non' constitue seulement 6%. Parmi les facteurs du vote 'non', on observe avec 76% le chômage et les incertitudes économiques, 16 % met en avant le fait que la dimension sociale de l'Europe n'a pas été au premier plan et 12 % affirment qu'ils ont trouvé le texte confus. Parmi d'autres facteurs, on peut souligner les soucis de souveraineté nationale, le manque d'information, l'opposition à l'intégration et à l'élargissement européenne.³⁴

A la lumière des donnés présentées en haut, on peut suggérer que la raison principale de l'opposition contre la Turquie en France réside dans le fait que la

³³ Béatrice Gurrey, "Ultimes tractations sur le processus d'adhésion de la Turquie à l'UE", **Le Monde**, 04.10.2005

³⁴ "The European Constitution: Post referendum survey in France", http://ec.europa.eu/public opinion/flash/fl171 en.pdf, 26.05.2006

plupart des français croient que l'adhésion de la Turquie dans l'UE approfondirait les problèmes socio-économiques en France. Les problèmes d'intégration des citoyens français d'origine étrangère- en premier lieu musulman-, le chômage et le menace provenant des mouvements islamistes après le 11 Septembre constituent les facteurs déterminants dans l'attitude négative envers la Turquie. Parallèlement, la mis information menés par les partis politiques et les medias contribuent à la formation d'une approche défavorable envers la Turquie. D'autre part, les effets de l'esprit orientaliste perdurent dans la société. Le conflit traditionnel de l'Etat ottoman avec l'Europe a marqué l'histoire, la culture et l'art de l'Europe.

D'autre part, quand on considère l'intensité de la population musulmane en France, on peut suggérer que ce n'est pas évident de penser que la Turquie est une société séculaire. Les mots "terroriste' et 'musulman' se prononcent si souvent en France ces dernières années que le mot 'laïc' ne représente pas grande chose à côté du fait d'être musulman. Par conséquent, nous pouvons dire que la Turquie n'est pas perçue dans l'ensemble de la France comme européenne ou bien faisant partie de l'Europe. En plus, on pense qu'à la place de se perdre dans une matière pleine d'inconnu, il vaut mieux de garder le statu quo car pense-t-on, la Turquie est majoritairement musulmane et son économie n'est pas attirante.

En fait, le débat sur la dimension culturelle et religieuse d'une éventuelle adhésion de la Turquie avait occupé une place importante dans la presse française. En effet, il n'y a pas mieux que les articles de journaux dont les titres sont souvent révélateurs des penchants de l'opinion publique. Ainsi, on pouvait constater qu'environ 153 articles de grands quotidiens français³⁵ étaient écrits sur la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, lors du Conseil de Copenhague, dans une période s'étendant du mois de septembre 2002 jusqu'à la première moitié du mois de janvier 2003. Ainsi, ni la Roumanie, ni la Bulgarie, deux candidates à l'époque dont les adhésions avaient été aussi reportées à une date ultérieure, n'avaient été au centre d'un intérêt médiatique, ce qui montrait bien la polémique qui tournait autour de la candidature de la Turquie.

³⁵ Surtout, Le Monde, Le Figaro, Libération, Le Nouvel Observateur.

En effet, suivant les déclarations de Valéry Giscard d'Estaing en 2002, la polémique sur l'adhésion de la Turquie se concentrait davantage autour de la géographie de l'Union européenne et de l'appartenance de la Turquie, l'inquiétude à propos de la victoire du Parti de la Justice et du Développement (AKP) et de l'islam politique, et aussi des relations qu'entretenait la Turquie avec les Etats-Unis.

Le tableau ci-dessous résume la fréquence avec laquelle les raisons qui faisaient obstacle à l'adhésion de la Turquie, avaient été mentionnées et reproduites dans les différents articles des trois quotidiens Le Monde, Le Figaro, et Libération.³⁶

Catégories	Géographie	Religion	Culture	Démographie	Relations	Raisons	Economie	Critères de
					Turco-	politiques	turque	Copenhague
Quotidiens					américaines			
Libération	6	8	6	4	0	5	2	2
(11)								
Le Figaro	7	4	8	5	1	6	2	5
(16)								
Le Monde	15	8	6	2	2	9	3	5
(22)								
Total (49)	28	20	20	9	3	20	7	12

Ainsi, on peut voir sur ce tableau que la raison géographie est celle qui était la plus citée. Sur un ensemble de 49 articles, 28 la faisaient allusion. En deuxième position, on observe la religion et la culture. Par la suite, ce sont les critères de Copenhague qui étaient cités dans environ le quart des articles sélectionnés. La démographie était aussi citée dans plusieurs articles. Dernièrement, le problème de l'économie et le scepticisme face aux relations turco-américaines se trouvaient parmi les raisons les moins revendiquées.

³⁶ Mouna Mejri, La Candidature Turque à l'Union Européenne à Travers la Presse Française, Paris, l'Harmattan, 2004, p.34.

C- Intelligentsia

Avec l'affaire Dreyfus, le rôle de l'intellectuel en France devient le symbole de la résistance contre l'injustice. Etre intellectuel requiert un autre sens que de soutenir uniquement les intérêts d'une catégorie sociale quelconque. Surgi au XIX.siècle, l'intelligentsia représente le groupe de personnes ayant un esprit indépendant et créatif avec un imaginaire plus ou moins utopiste.³⁷

En effet, les notions de l'idéologie et de l'intellectuel ne sont pas indépendant l'une de l'autre. Au XVIII. siècle, tous les philosophes de l'époque, qu'ils soient pour ou contre la révolution, ont contribué à sa réalisation d'une certaine manière par l'importance qu'ils ont accordé à la prédominance de la raison sur la vie humaine. Ainsi, les intellectuels français qui sont héréditaires de cette longue tradition, jouent encore aujourd'hui un rôle déterminant dans la formation de l'opinion publique. Dans cette partie, nous allons essayer de passer en revue les opinions exprimées par les intellectuels français dont les philosophes, les écrivains, les sociologues, les journalistes et les chercheurs lors des débats du référendum sur la Constitution Européenne. Ce faisant, nous allons avoir une approche comparative de ces opinions en question dans deux catégories d'analyse. La première, concernera la question d'Européanité de la Turquie, tandis que la deuxième sera liée à la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne. En France, la plupart des intellectuels ont tendance à souligner l'Européanité de la Turquie en considérant que la place de ce dernier dans l'Union Européenne aura des effets bénéfiques pour l'Europe. Malgré cette prise de position positive des intellectuels vis à vis de la perspective d'adhésion de la Turquie, il convient néanmoins de rappeler qu'ils sont d'accord sur certains conditions à remplir par la Turquie devant l'adhésion.

1- L'Approche des Intellectuels en France envers l'européanité de la Turquie

En France, les intellectuels font partie aussi des débats portant sur l'Europeanite de la Turquie. Plusieurs académicien, historiens et écrivaines ont publié des articles en cette matière. Un des sujets dominant des débats est la question

³⁷ Cemil Meriç, **Sosyoloji Notları ve Konferanslar**, Istanbul, İletişim Yayınları, 1999, p.286-289.

de savoir si la Turquie fait partie de l'Europe géographiquement. Ainsi Jean-François Bayart s'interroge-t-il sur l'opportunité de croire à l'existence des frontières naturelles de l'Europe. Il souligne le fait que les frontières des pays sont susceptibles des changements due aux échanges commerciaux et culturels, aux exodes, par les politiques d'intégration régionale etc. De surcroît, l'idée de frontière naturelle, suit Bayart, fait interroger l'appartenance du Chypre à l'Europe. Il continue en rappelant que par l'existence de 3,6 millions d'immigrés, par sa capacité humaine et économique la Turquie fait déjà partie de l'Europe. Il rappelle qu'en Allemagne et aux Pays-Bas les représentants de la deuxième génération de l'immigration participent aux élections et deviennent des députes.³⁸

Les géographes Eric Glon de l'Université Lille et Patrick Picouet de l'Académie Lille mettent en avant le fait que les frontières de l'Europe ont été souvent modifié par le passé et par conséquent, les fixer définitivement en excluant la Turquie aurait l'effet de briser la continuité de l'Europe. Les deux intellectuels pensent que l'Union Europenne doit assurer le dialogue avec la Turquie dans le but de supprimer les obstacles et ainsi définir les nouvelles frontières.³⁹ Dominique Moisi, le conseiller à l'institut Français des relations internationales, espère que l'Europe aura privilégié la "géographie des valeurs".⁴⁰

Les opinions portant sur les liens historiques de la Turquie avec l'Europe mettent l'accent sur le fait que l'histoire de la Turquie n'est pas indépendant de celle de l'Europe. D'après Pierre Behar, l'historien à l'université Paris VIII, l'Europe commet une erreur en considérant la date de 1453 comme la fin de la Byzance. En rappelant le fait que Sultan Mehmet s'est doté du titre "kayser-i rum" suivant la chute d'Istanbul, il affirme que les Ottomans ont perduré les moeurs byzantins qui sont aussi présents dans la structure de l'Empire. En outre, Behar trouve historiquement insensé et éthiquement antihumaniste l'idée de présenter un continent appartenant uniquement à une seule civilisation. Quant à Dominique Reynié, professeur en sciences politiques à Sorbonne, il rappelle que le choix européen de la

³⁸ Jean-François Bayart, "Le Bosphore n'est pas une frontière", L'Express, 29.11.04.

³⁹ Eric Glon et Patrick Picouet, "Quelle est cette géographie qui exclut la Turquie de l'Europe?", **Le Monde**, 30.12.2004.

⁴⁰ Dominique Moisi, "La Turquie face à la nouvelle Europe", http://www.turquieeuropeenne.org/article3.html, 06.05.06

⁴¹ Pierre Behar, **Vers une nouvelle Eurasie**?, Paris, Editions Desjonquères, 1992, p.145-161.

Turquie est bien antérieur des formulations officielles. Selon lui, les élites ottomans se sont tournés vers l'Europe tandis que la tradition républicaine et laïque s'est inspiré de la France. Il ajoute que la Turquie ayant fait l'alliance avec l'Occident au passé contre le communisme, continue cette alliance contre le terrorisme cette foisci. Pour Edgar Morin, directeur de recherche au CNRS, pour des raisons historiques la place de la Turquie se trouve en Europe et aujourd'hui on a tendance à oublier le fait que l'Etat Ottoman a bien été une puissance européenne depuis 14. siècle. Morin souligne le fait que les ottomans ont été tolérants envers les populations chrétiens et juifs dont certaines ont occupé des postes administratives en tant que conseiller ou ministre qui prouvent bien que l'Etat ottoman n'a pas eu un caractère raciste ou ethnique.

Quant à la période républicaine, il souligne qu'Atatürk a fait commencé le processus de laïcisation et remplacé la langue Ottoman par la mise en œuvre de l'alphabet latine et que la démocratie qui s'est installé dans le pays graduellement depuis 1946, perdure malgré des limitations par intervalle. Tout en mettant en avant les exemples de la Grande Bretagne par la violence qu'elle a montrée devant la question d'Irlande du Nord, la question Basque de l'Espagne, le recours à la torture en Algérie par la France "démocratique" et les exactions effectuées en Irak par les Etats-Unis d'Amérique, Morin ajoute que la Turquie ne représente pas un cas isolé en ce qui concerne les violations des droits de l'homme. Il met en garde néanmoins le recours à la force de l'Etat Turc dans la résolution des conflits intérieurs tout en admettant qu'il y a des progrès dans ce domaine depuis 2001. 43

La mise en avant du facteur "religion" au quel on se réfère le plus souvent lors des débats, ne trouve pas d'écho parmi les intellectuels du fait qu'il est en contradiction par l'idée de diversité que l'Europe affiche comme une des ses valeurs fondamentales, du risque d'exclusion des populations musulmanes en Europe et susceptible d'entraîner des actes de racisme. Tout en soulignant le rôle important qu'a joué la philosophie musulmane dans le développement de l'Europe, Pierre Behar rappelle que Goethe avait pris le poète Hafiz d'Iran comme modèle pour former son Divan occidental-oriental. Selon Behar, il y a des préjugés qui créent des

⁴² Dominique Reynié, "Un grand pays musulman tourné vers l'Europe", **Le Figaro**, 20.07.04

⁴³ Edgar Morin, "Lettres aux turco-sceptiques, La Turquie et l'UE" (sous la direction de Cengiz Aktar), Paris, Editions Actes Sud, 2004, p.13-20.

malentendus concernant l'Islam Turc, car l'Islam en Turquie trouve son origine en dehors du pays et par conséquent, il n'est pas commode d'identifier la population en Turquie à partir de l'Islam. Du fait, il affirme que la Turquie représente le seul pays musulman dans le quel l'espace séculaire peut être distingué de l'espace religieux.⁴⁴ Pour Edgar Morin, on confond l'Europe actuelle avec celle du Moyen-âge et que l'hégémonie de la religion Chrétienne tend à perdre de sa force graduellement par l'effet du siècle des Lumières. Il affirme que l'Europe ne doit pas exclure la Bosnie, l'Albanie et la Turquie dont la majorité de la population est sécularisée. 45

Jean-François Bayart, qui fait partie des intellectuels qui soutiennent l'appartenance de la Turquie à l'Europe sur le plan ethnique, met l'accent sur l'existence des populations d'origine Balkan et Grecque en Turquie. D'après Bayart, l'Anatolie est le siège des lieux les plus sacré du Catholicisme et l'on peut y trouver également beaucoup plus de traces de la culture et de l'histoire de Chrétienté qu'en Europe du Nord. En soulignant le fait que les liens de la Turquie avec le Moyen-Orient sont limités, et que même les Kurdes se tournent vers l'Europe, Bayart interprète le rejet de l'européanité de la Turquie par l'Occident comme une chimère que ce dernier tente d'expliquer par "le despotisme d'Orient". 46

En ce qui concerne les débats sur l'identité européenne, Jacques Attali soutient l'idée d'après la quelle l'Europe n'a jamais eu une identité mais plutôt a représenté un espace sur le quel les intellectuels se déplaçaient d'un lieu à l'autre; et même si l'on pouvait prétendre qu'il y ait une identité culturelle européenne, il faudrait la chercher non pas dans une culture donné mais dans les mouvements des intellectuels en question. Selon Attali, il n'est pas commode de parler de l'identité culturelle sans répondre à la question de savoir si l'Orthodoxie et l'Islam ont une place en Europe. Tout en répondant à cette question positivement, Attali affirme que l'Europe ne peut pas se former culturellement voire politiquement et au niveau géostratégique en excluant la Turquie et la Russie. Pour Attali, le fondement de l'identité culturelle de l'Europe au XXI. siècle devra non seulement comprendre

⁴⁴ Behar, **op. cit.** p.145-161.

⁴⁵ Morin, **op. cit**., p.13-20.

⁴⁶Jean-François Bayart, **op. cit.**

l'Islam et l'Orthodoxie mais aussi les autres cultures pour pouvoir permettre à la coexistence d'une plus grande diversité culturelle.⁴⁷

2- Les Considérations des Intellectuels en France envers l'adhésion de la Turquie dans l'Union Européenne

En ce qui concerne l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, Thierry de Montbrial, directeur de l'institut des relations internationales françaises, affirme que les deux parties ont toujours exprimé leur volonté pour la perspective d'adhésion. En soulignant le fait que la résolution des problèmes de la Turquie réside dans le processus d'adhésion à l'UE, Montbrial n'envisage pas cependant une entrée à court terme de la Turquie à l'UE en prenant en compte la situation actuelle du pays. 48 D'après Dominique Reynié, la Turquie qui avance vers une adhésion, se trouve dans une phase de transition dans la quelle des progrès considérables se sont effectués au niveau de démocratisation, et que non seulement la candidature de la Turquie remonte dans un passé aussi lointain que l'Union Européenne elle-même, mais aussi le pays s'est-il noué étroitement avec l'Europe au niveau économique, stratégique et militaire. En outre, pour Reynié, il n'est pas raisonnable de ne pas s'allier avec un grand pays moderne, musulman et européen comme la Turquie dans la lutte de l'Occident contre l'Islam fundamentaliste. Aussi, juge-t-il que la meilleure réponse contre les suppositions selon les quelles les Turcs seront émigrés en grande partie à l'Europe, serait la croissance en permanence de l'économie Turque.

Quant à la durée du processus de l'adhésion de la Turquie dans l'UE, il affirme que dix ou quinze ans serait nécessaire pour qu'il y ait des progrès dans les domaines concernant la question Kurde, l'amélioration des conditions des femmes, la solution à la question Arménienne. Il ajoute que l'UE serait plus puissante avec la Turquie en ayant la chance de devenir un acteur imposant au niveau mondial aussi bien que sur le plan régional avec la possibilité de pouvoir jouer un rôle efficace dans la solution de la question Palestinenne en s'approchant d'Israel et ainsi devenir un acteur beaucoup plus engagé dans l'avenir du Moyen-Orient. A la différence de

⁴⁹ ibid.

⁴⁷ Jacques Attali, 'Europe, identité plurielle', **Actes du colloque tenu le 15 Mai 2000 à l'Assemblée Nationale**, Paris, Editions Autrement, 2000, p.87-91.

⁴⁸ Thierry de Montbrial, "Analyse: La Question Turque", Le Monde, 08.06.04

Reynié, le turcologue français Jean –Paul Roux affirme dans un reportage accordé à L'Express en 2002, que la Turquie a toujours souhaité faire partie de l'UE sans pour autant être européenne, et qu'au cas où elle deviendrait membre de l'UE, l'inconvénient majeur serait l'émigration de 15 millions de Turcs à l'Europe. 50

En soulignant le fait que la Turquie constitue un pont entre l'Asie et l'Europe, Pierre Behar accorde une importance particulière au prolongement géographique de l'Europe en Asie pour que l'UE puisse garantir ses intérêts économiques et stratégiques. D'après lui, le rejet de la Turquie par l'UE aura comme effet de pousser la Turquie à la Russie ou bien au monde Arabe à travers l'Islam. En mentionnant les réformes importantes réalisées depuis la fondation de la République, Behar rappelle notamment l'application par la Turquie du droit de commerce d'Allemagne, du droit pénal d'Italie et du droit civil de Suisse depuis 1925, la séparation des affaires religieuses de celles de l'Etat et le passage à l'alphabet latin en 1928, la mise en vigueur de droit de vote aux femmes 10 ans en avant de la France qui font que la Turquie qui souhaite de s'adhérer à l'UE depuis 1959, mérite bien de devenir un membre de ce dernier.⁵¹

Pour Guy Millière, professeur d'histoire à l'Université Paris VIII, l'intérêt de l'Europe ne se trouve pas dans une "République islamique Turque" mais dans une Turquie qui fait partie de l'Occident. En parlant également de la question Chypriote, Millière affirme que la source du problème a été la rupture de l'équilibre sur l'île par la Grèce qui a causé l'envoi de l'armée Turque au Chypre dans le but de protéger les Turcs Chypriotes; et que ces derniers ont accepté la proposition d'intégration faite par les Nations Unis en 2004 de deux parties de l'ile sous un même Etat, tandis que la partie Grecque a refusé cette proposition. Par conséquent, Millière défend l'idée que l'Europe devrait assumer sa responsabilité et agir en faveur de la partie Turque. Dans un autre article publié, Millière, tout en défendant la participation de la Turquie au marché commun à travers l'accord douanière, se montre réticent néanmoins quant à l'adhésion dans l'UE du fait de poids éventuel de la Turquie au niveau des mécanismes de prises de décision.

⁵⁰ Dominique Simonnet, "La Turquie a toujours désiré l'Europe", **L'Express**, 12.12.02

⁵¹ i**bid**, p.145-161.

⁵² Guy Millière, "La Turcophobie européenne", http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htlm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htlm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htlm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htlm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htlm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htlm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htlm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htlm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htlm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htlm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htm, http://www.turquieeuropeenne.org/article805.htm, http://www.turquieeuropeenne.org/

⁵³ Guy Millière, "La Turquie doit entrer dans l'Europe", http://www.turquieeuropeenne.org/article242.htlm, 18.05.06

Par contre, pour Dominique Reynié, le poids de la Turquie au niveau des prises de décision dans l'UE ne serait pas si déterminant qu'on pourrait supposer. En effet, affirme-t-il, il ne faut pas considérer comme un tout le nombre de 96 députés que la Turquie aura parmi les 750 députés européens. D'après lui, comme c'est le cas en ce qui concerne les députés des autres pays membres, il y aurait des différences politiques aussi parmi les députés Turcs, et que pour pouvoir s'imposer au niveau des prises de décision, il faudrait que plus de 15 pays parmi 27 aient du même avis, qui fait que sans faire partie d'une grande majorité, il n'y aurait pas une influence déterminante de la Turquie. 54

Selon Olivier Abel, professeur de philosophie éthique à l'Université Protestant de Paris, pour que l'Europe puisse s'ouvrir à d'autres cultures, il faut qu'elle ait confiance en elle-même. L'approchement de l'Europe avec la Turquie offre cette occasion pour pouvoir combler cette lacune. En ce qui concerne la question Arménienne et en particulier les évènements survenus entre 1912-1921, Abel rend responsable l'Europe du fait de la marginalisation imposée par ce dernier à l'empire Ottoman et des idées nationalistes qu'elle a manipulé dans le monde Turc. S'agissant des Kurdes, Montbriand met en avant les progrès effectués au niveau de langue survenus à partir de la mise en oeuvre des critères de Copenhague, qui font que les normes Européennes peuvent servir dans la solution des questions intérieures en Turquie.

Dans son article concernant le référendum sur la Constitution Européenne, Dominique Moîsi souligne le fait que suite au référendum l'élargissement de l'UE est entravé, et que sans trouver une solution aux problèmes institutionnels, il lui parait difficile qu'il perdure à moyen terme. ⁵⁷ Pour Dominique Rousseau, professeur de droit, un référendum éventuel concernant l'adhésion de la Turquie dans l'UE n'est pas commode suite au référendum sur la Constitution, du fait que les référendums s'effectuent une fois que le sujet du référendum en question est débattu, et qu'un débat de grande envergure s'agissant de la Turquie n'est pas encore formé. Pour cela,

⁵⁴ Dominique Reynié, "l'Union, la Turquie et nous", Le Figaro, 27.11.04

⁵⁵ Olivier Abel, "Pour le oui à Ankara, au nom de l'histoire", Le Figaro, 03.10.04

⁵⁶, **Ibid.**

⁵⁷ Dominique Moîsi, "A la recherche du son de l'Europe", http://www.turquieeuropeenne.org/article1006.htlm, 10.05.06

affirme Rousseau, il faut non seulement connaître l'histoire de la Turquie de près, mais il faut analyser aussi le pays dans tous ses aspects.⁵⁸

 $^{^{58}}$ "Non à la Constitution: un cataclysme pour l'Europe?", $\underline{\text{http://www.lemonde.fr/web/chat/0,46-0@2-3214,55-1366@51-638007@45-1,0.html},\ 04.05.06$

IV. LA QUESTION DE L'ADHESION DE LA TURQUIE DANS L'UE LORS DU PROCESSUS DU REFERENDUM CONSTITUTIONEL EN FRANCE

A- La question d'immigration

Le nombre d'immigrés turcs qui vivent dans les pays de l'Union Européenne est estimé à 3,8 millions dont 2,6 millions sont en Allemagne et le reste est partagé entre la France, le Pays-Bas, l'Autriche et la Belgique. La première vague de l'immigration en provenance de Turquie s'est effectuée dans les années 1960 et au début des années 1970. Pour pouvoir satisfaire leur manque de main d'oeuvre, les pays de l'Europe Occidental ont eu recours en grande quantité à des travailleurs étrangers. Ainsi, plusieurs travailleurs Turcs sont venus pour travailler temporairement mais se sont installés définitivement dans les grandes villes de leur pays d'accueil. ⁵⁹

Depuis le début de l'accueil officiel des travailleurs immigrés turcs dans les pays européens, leur nombre n'a cessé d'augmenter. Environ 4 millions de ressortissants turcs vivent actuellement dans les pays de l'UE dont 400 miles en France. En fait, les politiques d'immigration des pays de l'Europe sont devenus avec le temps beaucoup plus restrictives. Les flux migratoires en provenance de la Turquie vers l'UE sont réduits de telle manière qu'ils se sont limités essentiellement au regroupement familial, à l'immigration par mariage ainsi qu'aux demandes d'asile suite au coup d'état militaire de 1980 et au problème kurde.

_

⁵⁹ Jacques Frémeaux, **La France et l'Islam**, Paris, PUF, 1991, p.269-274.

La plupart des immigrés turcs en France étaient des travailleurs non qualifiés issus des régions rurales d'Anatolie. Par conséquent, ils ont du subir d'une part le choc d'un exil de la campagne vers la ville; et de leur milieu habituel vers un pays étranger d'autre part. Cela explique en partie les difficultés que beaucoup d'entre eux ont vécu pour s'intégrer dans la société Française. En outre, la destination finale des immigrés dépendant essentiellement de leur réseau, on a témoigné à une concentration très forte d'immigrants turcs dans certaines régions de la France comme l'Alsace-Lorraine ou l'Ile de France.

En effet, dans le cas de la première génération d'immigrants en particulier, les travailleurs qui sont arrivés en France, ont vécu une sorte de sentiment d'exclusion sociale et économique qui a favorisé le développement de groupements ethniques et religieux caractérisés par des replis sur eux-mêmes, la famille, le maintien de la langue natale et un attachement très fort aux croyances religieuses et aux traditions culturelles. Les organisations islamiques et les associations communautaires ont joué un rôle très important pour cultiver chez ces immigrés turcs un sentiment d'appartenance et d'identité, tout en maintenant des liens culturels, politiques et commerciaux étroits avec le pays d'origine.

Comme dans la plupart des pays européens, en France aussi la capacité d'intégration de la communauté turque n'est pas prise en considération à la mesure des nombreux immigrés qui ont réussi, mais de ceux qui ont échoué. En effet, ce sont ces derniers qui ont déclenché les malaises et les peurs associés aux plaintes telles que mauvaises performances scolaires, taux de chômage élevé et marginalisation, ou encore l'isolement des femmes, le port du voile, les mariages forcés et les « crimes d'honneur ». La plupart de ces comportements sont associés à l'Islam et à la tradition religieuse. Ils n'ont fait qu'augmenter les sentiments anti-immigrés latents, qui se sont élargi considérablement suite aux attentats du 11 Septembre et aux autres exemples de terrorisme fondamentaliste.

En effet, le problème de la présence de communautés de culture musulmane en France, évaluée à deux ou trois millions de personnes, a été pris en considération après le 11 Septembre avec une dramatisation excessive, comme un problème de société, une interrogation sur l'identité future du pays. Au fait, une sorte de

⁶⁰ i**bid**. p.274-276

confusion s'était établie entre la question sociale et le développement des quartiers aux banlieues, les difficultés de la cohabitation; entre la question démographique et le sentiment d'une croissance non maîtrisée, entre la question scolaire et le nombre d'enfants des travailleurs immigrés dans l'enseignement primaire et secondaire; entre la question de sécurité et la délinquance étant accordée à la possibilité de liaison avec des mouvements islamistes.

Toutes ces questions restaient sans réponse à cause des politiques insuffisantes menées par les différents partis politiques au pouvoir. La droite qui était au pouvoir jusqu'en 1981 avait pratiqué une politique d'aide au retour peu efficace, tout en essayant de régulariser les procédures d'immigration; tandis que la gauche s'était limitée aux déclarations de la condamnation du racisme. Cependant, à partir de 1984, des mesures plus restrictives étaient prises. Les socialistes, qui revendiquaient le droit de vote aux immigrés depuis les élections présidentielles de 1981 mais qui ne l'ont jamais fait appliquer; ont provoqué une sorte d'inquiétude à laquelle leurs adversaires ont répondu en proposant un Code de la nationalité. Les élections présidentielles de 1988 ont marqué la montée en puissance du Front National, qui mettait en avant l'affirmation d'une différence de nature des immigrés musulmans dont il fallait expulser en supposant qu'ils étaient une menace pour l'unité du pays et le travail de ses enfants.⁶¹

Cette démarche de marginalisation et de stigmatisation des travailleurs immigrés par le Front National, a placé l'Islam abusivement au centre du débat. Cependant, seulement une partie des immigrés peuvent être rattachés à la culture islamique. Malgré les efforts des organisations islamiques internationales, la quasitotalité des immigrés ont une pratique religieuse à l'instar de la plupart des Français, et ils n'ont rien à voir avec l'activisme des militants islamiques.

B- L'islamophobie

Depuis presque deux décennies, on témoigne de la montée des mouvements islamistes dans le monde musulman. Cette montée est perçue dans le monde occidental comme une menace qui aurait remplacé celle générée par l'Union Sovietique à tavers l'existence des armes nucléer.

⁶¹ Mouna Mejri, **La Candidature turque à l'Union européenne à travers la presse française**, Paris, L'Harmattan, 2004, p.41-46.

La montée des mouvements islamistes sont devenues visibles suite à la chute du Mur de Berlin en 1989 et la disparition du système soviétique. Pourtant, il serait faux de considerer les mouvements islamistes comme une seule unité. Au contraire ils se composent de différents courants de pensées, de tendances non seulement d'un pays à l'autre, mais au sein même d'un seul Etat.

Cette menace perçue devant la montée des mouvements islamistes, engendre des peurs, des inquiétudes dans les societes europennes. D'autre part, c'est cette même menace qui contribue à renforcer la cohésion sociale et politique dans les sociétes europennes.

En effet, avec la disparition de la menace sovietique, la nouvelle configuration politique de l'Europe opérée par la signature du traité de Maastricht, s'est trouvé en face de la question d'identité européenne. Ainsi, on avait suggeré que une menace exterieure à l'europe aurait été la meuilleure façon d'assurer l'unité europenne. La presence croissante de la population musulmane dans les sociétés europeenne a été un des facteurs determinants dans la percepiton de l'idée d'une menace islamique. 62

En effet, l'Occident a toujours eu une méfiance envers l'islam, et les événements du 11 Septembre 2001 n'ont fait que renforcer ce sentiment. La question de religion musulmane qui était latente depuis longtemps est apparue de nouveau sur la scène internationale.

En réalité, il s'agit sans doute un malentendu qui s'opère entre l'islam et l'islamisme radical. Si l'on peut définir ce dernier comme une expression idéologique des mouvements sociaux et d'une crise identitaire profonde et violente, une sorte de protestation sociale basée sur une recherche d'une identité fondée sur un code normatif par manque de véritable racine; l'islam, quant à lui, se considère plutôt dans la sphère de la « guerre des cultures » suite aux suppositions de Samuel Huntington. En fait, on dirait que l'islam serait en soi réfractaire à la modernité et

⁶² Barrie Wharton, 'Muslims in the New Europe', in Edward Moxon-Brown (ed.), **Who Are The Europeans Now?**, Burlington, Ashgate Publishing, 2004, p.136-139.

aux droits de l'homme, que ses valeurs seraient antagonistes à celles de l'Occident et que les deux mondes seraient totalement extérieurs l'un à l'autre. Mais une telle approche est niée par les faits, puis que les deux mondes s'interpénètrent. Sur le plan démographique, il y a aujourd'hui une population musulmane européenne. Sur le plan du savoir, il y a une égalisation par les universités, les programmes de recherches, les échanges. Sur le plan stratégique, les alliances ou les conflits n'ont rien à voir avec le degré de fondamentalisme : l'Arabie saoudite, le plus fondamentaliste des pays musulmans, est un allié de l'Occident. 63

La perspective de l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne a engendré un malaise profond chez de nombreux français à cause de sa population nombreuse et majoritairement musulmane, souvent comprise comme porteuse de traditions sociales et culturelles étranges. Même si les débats se sont concentrés plus sur la question géographique, c'est plutôt la question de la religion et de l'islam qui a été la source des contestations surtout parmi l'opinion publique.

Même si la Turquie a réalisé des réformes importantes (révision de la constitution, abolition de la peine de mort..) dans le but de s'adhérer à l'Union Européenne, la différence de la foi religieuse est intervenue comme obstacle.

Ainsi, Henri de Bresson parlait de la réticence européenne à la candidature de la Turquie dans son article paru dans le Monde : « La candidature de la Turquie, rebondissant avec la demande pressante d'Ankara d'ouvrir les négociations, a relancé la polémique fin 2002. Déclenchée par les attentats contre New York et Washington, la guerre contre l'islamisme radical a semé le doute sur la capacité de la Turquie musulmane à vraiment devenir un jour une démocratie à l'occidentale, sans avoir besoin des militaires comme garde-fou contre la religion. Du coup, comme le fait Valéry Giscard d'Estaing, on met en doute l'appartenance du territoire turc au continent européen, quitte à balayer des siècles d'histoire où la Turquie fut un des berceaux de la civilisation grecque avant d'être le siège d'un empire ottoman régnant sur un bon quart de l'Europe ». 64

⁶³ Olivier Roy, « **Généalogie de l'Islamisme** », Paris, Hachette Littérature, 2001, p.21-30.

⁶⁴ Henri de Bresson, « Jusqu'où repousser les frontières de l'Europe ? », **Le Monde**, 10/12/2002.

En effet, les attentats du 11 Septembre 2001 ont approfondi davantage l'appréhension de l'Occident envers l'Orient en devenant même préoccupante. L'islam est devenu synonyme d'intégrisme et la Turquie qui fait partie du monde musulman du fait de la foi de la plus grande partie de sa population, est considérée avec méfiance. En plus, la montée au pouvoir du Partie de la Justice et du Développement (AKP) que la presse occidentale qualifie « les islamistes modérés », lors des élections législatives le 3 novembre 2002, n'a pas été applaudi vraiment par les pays occidentaux. Par conséquent, l'apparition de l'islam sous des formes différentes selon les pays sur la scène internationale après le 11 septembre, a suscité des interrogations surtout quand il s'agit d'un pays candidat à l'Union européenne.

Par contre Jacques Amalric, directeur de la rédaction de Libération, posait la question d'une façon différente : « la seule vraie question à laquelle il faut répondre », et que selon lui, « il ne faut surtout pas poser », est de savoir si l'islam turc est soluble dans l'Europe. Répondre à cette question d'une manière affirmative serait un peu précipité d'après lui. En effet, l'islamisme pour Amalric, remettrait en cause l'existence d'un régime démocratique. D'autre part, il trouve que l'argument mis en avant par les partisans d'un oui, défendant l'idée selon laquelle l'Europe actuelle n'est pas un « club chrétien » ne tient pas vraiment, étant donné que pendant plusieurs siècles l'Europe occidentale fut sous le contrôle de différentes « Eglises ». Par conséquent, l'Union européenne, qui se définit comme une institution laïque, se trouve critiquée. D'autre part, il trouve qu'il n'y a pas de religion plus « globalisante » que l'islam qui refuserait de se limiter à la sphère privée et qui a une vocation d'influencer toute la vie sociale, voire aussi l'action politique. Ainsi, il conclut que même si l'Europe doit tout faire pour pouvoir élargir et approfondir le pacte d'association avec la Turquie, l'adhésion de ce dernier à l'Europe est surtout « une affaire turque ». 65

Quant à Michel Rocard qui faisait connaître son opinion sur la question de la religion dans son article paru dans le Monde mentionnait : « musulmane ? Cet argument, que l'on n'ose guère formuler publiquement, et auquel M. Giscard d'Estaing ne s'est pas référé, est sans doute le plus important, celui qui conditionne les évidentes réserves de nos opinions publiques. Il est tout à fait probable que

⁶⁵ Jacques Amalric, 'Hypocrisie', **Libération**, 17/11/2002.

personne n'osera, dans l'avenir non plus, utiliser cet argument de manière formelle dans des négociations publiques. Mais n'ayons aucun doute : si finalement la réponse faite à la Turquie devait être négative, le monde entier, musulman comme non musulman, verrait dans cet argument la raison ultime du refus. Par un effet bien naturel, l'UE se verrait dès lors définie comme un club chrétien ». 66 En outre, Michel Rocard considérait que l'Union européenne n'est surtout pas un « club chrétien » même s'il admettait que parmi les valeurs communes qui rassemblaient les Européens, il y'en avaient beaucoup qui étaient d'origine chrétienne. Il rappelait également que des autres valeurs qui sont tout aussi essentielles, s'étaient construites et affirmaient contre l'Eglise ou les Eglises. ⁶⁷ D'après lui, l'Union européenne est un ensemble de nations qui s'étaient liées entre elles par des traités et des institutions séculiers qui représentaient le seul moyen de faire coexister des communautés nationales dont la grande partie de la population sont catholiques, protestantes ou orthodoxe et ainsi de garantir les droits des communautés juive et musulmane. Pour Rocard, l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne serait une confirmation de la nature séculière de ce dernier, un acte de paix dans une région instable.

Mais l'islam n'est pas seulement une religion, c'est aussi une culture, une civilisation, une identité, et cette identité serait étrangère à l'Europe « chrétienne » dont les valeurs seraient « autres » si l'on considère les propos de Renaud Girard, journaliste et écrivain, pour montrer son opposition à l'intégration de la Turquie dans l'Europe : « Aujourd'hui, ce grand pays proclame son ambition de concilier islam et modernité. L'expérience est intéressante, mais elle ne nous concerne pas au premier chef. Il n'appartient pas à l'Europe de réformer le monde musulman, comme il ne lui appartient pas de régir le monde chinois ou le monde hindou. Si la civilisation islamique doit se réformer un jour, ce devra être l'œuvre des musulmans eux-mêmes, pas la nôtre. De bonnes âmes nous expliquent qu'il faut intégrer les islamistes turcs « modérés » dans l'Europe, comme rempart face à d'autres nations orientales tentées par une version plus extrémiste de l'islam. C'est la théorie du loup dans la bergerie censé la protéger de la meute... ». ⁶⁸ Ainsi Girard met en avant le critère de la religion comme vecteur de civilisation. Il nous permet également d'avoir une idée de l'image de la Turquie « rejetée ». Il expose clairement qu'il s'agit de deux mondes

⁶⁶ Michel Rocard, 'Turquie: dire oui est vital', Le Monde, 26/11/2002.

⁶⁷ Allusion aux différentes divisions chrétiennes.

⁶⁸ Renaud Girard, 'Le danger de l'admission turque', Le Figaro, 27/11/2002.

différents auxquels appartiennent la Turquie et l'Europe, et qu'il n'est pas dans la compétence de cette dernière de s'occuper de ce qui se passe dans les autres « mondes », que ce soit le monde musulman auquel appartient la Turquie ou les autres.

34

En effèt, à l'instar de Renaud Girard, pour les adversaires de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, l'appartenance de la quasi-totalité des Turcs à l'Islam serait un obstacle déterminant. Refusant de prendre en considération la laïcité de la République turque, ils invoqueraient la dimension chrétienne de la construction européenne pour tracer des frontières religieuses. En 1995, à Bruxelles, les chrétiens démocrates l'ont exprimé clairement en proclamant que l'Union européenne était un groupe d'Etats chrétiens, qui n'avait pas vocation ainsi à accueillir des populations appartenant à une autre civilisation.⁶⁹

En fait, le début de XXI. Siècle a été marqué par deux événements internationaux de très grande importance : les attentats du 11 Septembre 2001 et l'intervention américaine en Irak au printemps 2003. En outre, ils illustraient tous les deux l'antagonisme entre les Etats-Unis et le monde musulman. Or la Turquie a une place géopolitique importante dans ce contexte, puisqu'elle se trouve à la jonction de l'Occident et de l'Orient musulman, en tant que démocratie laïque et pays musulman. L'Union européenne avait donc intérêt à tirer profit de ce « pont » de civilisation. En outre, de nombreuses prises de position soutenaient l'idée que l'intégration de la Turquie à l'UE aurait permis de donner un signal fort au monde islamique. Elle aurait prouvé qu'Occidentaux et musulmans pouvaient coopérer ensemble, ce qui démentirait les arguments des islamistes.

Par ce fait, on témoignait d'un revirement des prises de position des responsables européens. Ainsi, le 9 Mai 2003, le commissaire européen à l'Elargissement, Günter Verheugen, qui n'était pas connu pour être un ardent partisan de l'entrée de la Turquie dans l'UE, avait-il déclaré qu' « à la lumière des développements survenus dans la région de la crise Irakienne, je pense qu'il serait

⁶⁹ Jean-François Drevet, **L'Elargissement de l'Union Européenne, Jusqu'où** ?, Paris, L'Harmattan, 2001, p.259.

opportun d'inclure dans l'Union un Etat laïque et musulman ». 70 Eneko Landaburu. directeur général de l'Elargissement à la Commission européenne, avait affirmé le 13 Mai 2003, que « l'Union ne doit pas manquer cette chance historique. L'inclusion dans la famille européenne d'un pays musulman qui applique nos valeurs de démocratie et de droits de l'homme est un gain pour la position géopolitique de l'Union. Une structure multiculturelle qui aurait assimilé les différences religieuses, et fortifiée par une démocratie vigoureuse, pourrait transformer en une puissance mondiale une Union européenne dont les frontières s'étendraient jusqu'à l'Iran ».

Par ailleurs, le 6 novembre 2003, G. Verheugen avait déclaré : « Il pourrait y avoir un conflit potentiel au XXI. siècle entre l'Occident et les pays islamiques. C'est pourquoi la Turquie est extrêmement importante. » Il avait confirmé ces propos auprès du quotidien allemand Der Spiegel : « Le 11 septembre 2001 incarne l'un des plus grands conflits entre le monde islamique et les démocraties occidentales. Si nous prenons la décision d'inclure la Turquie dans notre camp, on s'éloignera de la perspective d'un tel conflit, et on pourra atteindre une solution pacifique. Un pays musulman comme la Turquie peut devenir membre de l'UE ».72 Le même jour, l'éditorialiste du Times écrivait : «La Turquie est un pays d'une importance stratégique immense, un carrefour culturel et géographique, et un exemple pour les autres pays musulmans sur la voie de la démocratie pluraliste ». 73 Lors du neuvième Forum européen, qui avait eu lieu à Berlin, le 16 novembre 2003, G. Verheugen avait déclaré : « On craint que le plus grand conflit du XXI. siècle n'oppose les puissances occidentales et le monde islamique. La Turquie est le pays le plus important qui pourrait démontrer que la démocratie, l'Etat de droit et les droits de l'homme sont compatibles avec l'islam. Après le 11 septembre 2001, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Union ont compris que l'attachement de la Turquie aux démocraties occidentales est impératif ». 74

En effet, la Turquie et l'UE se trouvaient en face d'un ennemi commun suite aux évènements du 11 septembre 2001, lorsque la terreur avait frappé Istanbul en novembre 2003, à la suite de laquelle G. Verheugen avait annoncé que ces attentats

Hürriyet, 9 Mai 2003.
 Radikal, 17 Mai 2003.

⁷² **Cumhuriyet**, 7 novembre 2003.

⁷³ **Radikal**, 7 novembre 2003.

⁷⁴ **Radikal,** 16 novembre 2003.

allaient rapprocher la Turquie et l'Europe. 75 Il avait également affirmé que « la Turquie a été attaquée parce qu'elle est de notre côté ». ⁷⁶ A l'occasion d'un entretien accordé au magazine allemand Focus, G. Verheugen avait ajouté : « Tous les chefs d'Etat et de gouvernement ont dit en 1999 que la Turquie pouvait être membre de l'Union, mais qu'ils n'en voulaient pas. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux sont pour l'adhésion de la Turquie pour des raisons relatives à la politique étrangère et à la sécurité. Ce raisonnement a débuté le 11 septembre 2001 ». 77 Dans une interview donnée à une radio en Allemagne, il expliquait que « Schroder soutient désormais l'adhésion de la Turquie, parce qu'il y a une profonde réalité stratégique derrière, partagée par tous les leaders de l'Union. Si un pays comme la Turquie, qui pourrait jouer un rôle déterminant et réconciliateur entre les démocraties occidentales et le monde islamique, devenait notre partenaire, cela pourrait jouer un rôle central pour la sécurité politique et économique de l'Europe ». 78 Quant à Martin Schulz, député allemand du Parti social-démocrate, il déclarait « Si nous réussissons à inclure une société musulmane dans la communauté des valeurs européennes, nous pourrons réfuter l'argument des fondamentalistes musulmans consistant à dire que l'Islam et les valeurs occidentales sont incompatibles ».⁷⁹

Ces différentes déclarations avaient joué donc en faveur de l'adhésion de la Turquie à l'UE, qu'exprimait ainsi G. Verheugen : « Comme beaucoup de personnes, moi aussi j'ai dû changer mes évaluations stratégiques au sujet de la Turquie après le 11 septembre 2001. Avant, la question principale était : 'Où est la Turquie ?'. Maintenant la question est : 'Qu'est-ce que la Turquie ?'. A cette interrogation le gouvernement turc avait donné une réponse très marquante : 'La Turquie moderne montrera que les démocraties européennes et le monde islamique peuvent établir des relations non conflictuelles basées sur la tolérance, la compréhension mutuelle et la coopération' ». ⁸⁰ Lors d'une visite officielle au Danemark, le ministre des Affaires étrangères britannique, Jack Straw, expliquait qu' « appuyer la candidature de la Turquie est très important pour se réconcilier avec l'islam modéré qui se bat contre la terreur. Les militants islamistes veulent diviser les mondes musulman et chrétien.

⁷⁵ **Radikal**, 22 novembre 2003.

⁷⁶ **ibid**. 27 novembre 2003.

⁷⁷ i**bid**. 6 janvier 2004.

⁷⁸ i**bid**. 25 février 2004.

⁷⁹ i**bid**.

⁸⁰ i**bid**.

Nous pourrons lutter contre cette thèse et ce danger en soulignant l'histoire et les valeurs communes que l'Europe partage avec le monde islamique. Pour moi, l'examen le plus vital dans ce domaine est le processus d'inclusion de la Turquie dans l'UE». 81 Ce changement d'attitude reposait directement sur la manière dont l'Union européenne avait perçu le 11 septembre 2001 et l'invasion de l'Irak en 2003.

C- La rivalité entre des partis politiques

Le débat concernant l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne a souvent transcendé le clivage traditionnel droite-gauche, malgré le fait que les sympathisants de droite ont été majoritairement défavorables et ceux de gauche favorables. Le débat autour de la candidature de la Turquie a obligé l'ensemble de la classe politique à prendre position sur la question. Beaucoup d'hommes politiques qui n'avaient pas tranché sur cette question, se sont sentis obliger de s'exprimer clairement. En dehors des hésitations, on constatait aussi des changements des prises de positions des hommes politiques sur l'adhésion de la Turquie. Le changement de prise de position le plus significatif était celui d'Alain Juppé, l'ancien premier ministre sous la présidence de Jacques Chirac, qui avait été en 1995 parmi les artisans de l'accord douanier avec la Turquie, en tant que ministre des Affaires étrangères. Alors qu'il avait affirmé en décembre 2002 que la Turquie avait une vocation à entrer dans l'Union européenne, il considérait en avril 2004 que les pays proches, notamment la Turquie, n'avaient pas vocation à y entrer au risque de changer sa nature. En effet, tout en reconnaissant qu'il était auparavant beaucoup plus favorable aux arguments qui étaient pour l'adhésion de la Turquie, il déclarait qu'il avait depuis évolué parce qu'il fallait tenir compte de la position de l'opinion publique française qui n'était pas favorable.82

Les ambiguïtés de la classe politique à l'égard de l'adhésion de la Turquie traduisaient à la fois des convictions, mais aussi souvent des enjeux de politique intérieure de la France. Ces enjeux avaient eu une influence largement sur les prises de position des uns et des autres et c'était aussi à travers cette configuration de la

⁸¹ **Radikal**, 24 mars 2004.

⁸²Deniz Akagül & Semih Vaner, **L'Europe avec ou sans la Turquie**, Paris, Editions d'Organisations, 2005, p.51-60.

scène politique française qu'il fallait lire les positions des hommes politiques français.

38

Dans ce panorama de la scène politique française, le gouvernement semblait être partagé entre une vision plus mondiale et la prise en compte des préoccupations des citoyens sous la pression de la majorité qui était marquée par ses préoccupations électorales et ses luttes d'influence internes.

Quant à l'opposition, même si elle ne subissait pas les mêmes dilemmes que la droite, elle était marquée, elle aussi, notamment le PS, par des divergences au sujet de l'adhésion de la Turquie. Le gouvernement affirmait, par conviction ou par souci de préserver ses relations avec la Turquie, la vocation européenne de la Turquie. Le président de la République Jacques Chirac, malgré les positions prises par sa majorité, avait maintenu sa position favorable à l'adhésion de la Turquie à l'UE. Sur ce sujet, il indiquait qu'il avait une conviction profonde et qu'il l'assumait tout en sachant qu'elle n'était pas partagée par tout le monde. 83

Quant au gouvernement, sa position sur la question avait évolué suivant les enjeux qui étaient présents lors des débats. L'attitude du gouvernement, parfois opposée à celle du président de la République, semblait traduire le souci d'éviter que la question de l'adhésion de la Turquie soit interférée dans le débat précédant le référendum pour la Constitution européenne. Ainsi, on soulignait qu'il y avait un partage des rôles entre le président de la république qui avait une vision plus mondiale et qui était en avance sur le sujet et le Premier ministre qui tenait compte des préoccupations des citoyens français.

L'évolution de la position du gouvernement qui indiquait un repli tactique avant de convaincre un électorat hésitant dans une perspective de long terme, était due aux luttes d'influence au sein de la majorité. On interprétait également cette attitude comme une prise de position du gouvernement qui traduisait le souci de ne pas laisser Nicolas Sarkozy, président de l'UMP à cette époque-là, se faire un porte-

⁸³ Gilbert Wasserman & Jean-Louis Clergerie, Les conséquences du Non, Paris, Editions d'Organisation, 2005, p.28-32

parole des préoccupations de l'électorat de droite et trouver ainsi une occasion de se démarquer de la position du chef de l'Etat⁸⁴.

En fait, le contexte au sein de la majorité était marqué par deux facteurs qui étaient à l'origine des changements des prises de position sur la question de l'adhésion de la Turquie. Tout d'abord, il s'agissait d'une volonté d'empêcher l'extrême droite et les souverainistes de droite qui avaient fait du « non à la Turquie » leur thème de campagne électorale. Ensuite, dans la lutte qui oppose Jacques Chirac à Nicolas Sarkozy dans le contrôle de l'UMP, la candidature de la Turquie était davantage un instrument de plus pour marquer les camps de chacun que le reflet de convictions profondes.⁸⁵

Au fait, le contexte politique qui était marqué par les craintes suscitées par l'adhésion de dix nouveaux membres, avait augmenté les enjeux électoraux autour du thème de l'adhésion de la Turquie. Les souverainistes comme Philippe de Villiers ou Charles Pasqua voyaient leur position politique affaiblie d'un côté par l'UMP et de l'autre côté par le Front National, dans la mesure où ni les thèmes de l'économie et du social, ni le thème de l'insécurité ne leur permettaient de se démarquer de ces deux partis.

Dans ce contexte et compte tenu des enquêtes d'opinion largement défavorable à l'adhésion de la Turquie, l'opposition à la Turquie leur permettait de se distinguer de l'UMP et d'espérer ainsi d'obtenir des voix face à la droite traditionnelle. Alors qu'ils combattaient l'Europe fédérale, les souverainistes s'étaient ainsi trouver dans la position de défendre l'identité européenne. Le débat sur l'adhésion de la Turquie dans l'UE, associé aux autres questions européennes avait offert aux souverainistes de droite et au Front national, une marge de manœuvre non négligeable pour manifester leur opposition au projet européen. Dans la campagne du référendum pour la Constitution européenne, ils espéraient ainsi que les électeurs seraient nombreux à lier la question constitutionnel et la question de l'adhésion de la Turquie, et à exprimer en une seule fois un double non à la Constitution européenne et à l'entrée de la Turquie dans IUE.

⁸⁵ Akagül & Vaner, **op. cit**., p.61-64.

Cette association de l'adhésion de la Turquie et des autres enjeux européennes, avait poussé l'UMP à modifier ses positions sur la question de l'adhésion de la Turquie. Alors, une sorte de surenchère dans la lutte de la popularité s'était engagée au sein de la droite française.

Le second facteur explicatif des positions prises au sein de la majorité, en particulier au sein de l'UMP était l'opposition entre Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, dans le but d'obtenir le leadership de la droite française. Alors que le Président de la République avait exprimé sa conviction profonde de voir la Turquie rejoindre l'UE dès qu'elle aurait rempli les conditions, le président de l'UMP qui venait d'être élu à ce poste, déclarait « si la Turquie était en Europe, cela se saurait ». La lutte pour le pouvoir entre Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy avait conduit la plupart des personnalités politiques de la droite à préciser leur position. Ainsi, la position de certains hommes politiques en faveur de l'adhésion de la Turquie pouvait s'interpréter comme une allégeance à Jacques Chirac, ou bien une déclaration contre cette candidature pouvait s'interpréter comme un investissement politique sur l'avenir de Nicolas Sarkozy. 86

En outre, les souverainistes de gauche voyaient dans l'adhésion de la Turquie dans l'UE un moyen d'empêcher le camp fédéraliste. Ceux qui soutenaient Jean Pierre Chevènement étaient pour l'entrée de la Turquie dans l'UE. Selon eux, l'entrée de la Turquie dans l'UE n'aurait rencontré aucun obstacle puis qu'il s'agissait de l'Europe des nations libres et indépendantes. Tandis que les Verts, parmi les partis politiques les plus critique à l'égard de la Turquie dans le passé, en particulier au Parlement européen, en raison des manquements à la démocratie et aux droits de l'homme, ils avaient évolué cependant sous l'influence des réformes politiques réalisées par la Turquie, pour soutenir son adhésion. Quant aux communistes, bien qu'ils n'étaient pas tout à fait convaincus des progrès réalisés en matière de démocratie, ils avaient néanmoins une prise de position sur la question semblable à celle des Verts.⁸⁷

⁸⁶ Wasserman & Clergerie, op.cit. p.35-39

⁸⁷ i**bid.**

Au sein du PS, même si le débat se déroulait dans une ambiance plutôt sereine, la question de l'adhésion de la Turquie avait été l'occasion d'une nouvelle division en deux camps, à la suite du constat de différence sur la prise de position à propos du traité constitutionnel. En effet, les prises de position des principaux responsables du PS, montrait l'instrumentalisation de l'adhésion de la Turquie, à l'instar de ce qui était observé au sein de l'UMP, dans la lutte d'influence au sein du secrétariat national dans la perspective des élections présidentielles de 2007. En fait, après le « non » à la Constitution, la question de l'adhésion de la Turquie avait été une seconde occasion pour Laurent Fabius, de se distinguer des positions du secrétariat national et ainsi pouvoir renforcer son image pour les élections présidentielles de 2007. Cependant, n'ayant pas une prise de position définitive sur la question de l'adhésion de la Turquie auparavant, Laurent Fabius soulignait en octobre 2004, à la suite de l'avis favorable de la Commission, que « la Turquie n'est pas en Europe » et que cette adhésion aurait réduit le projet européen à une zone de libre-échange. Cette prise de position était en contradiction avec celle défendue jusqu'alors par le secrétariat national qui voulait déconnecter le débat sur la Constitution européenne et la question de l'adhésion de la Turquie.⁸⁸

Les prises de position des hommes politiques vis-à-vis de l'adhésion de la Turquie avec celles vis-à-vis du projet de Constitution européenne, illustraient en effet un panorama fragmenté de la scène politique française et des alliances informelles.

On peut souligner par ce fait l'exemple de Laurent Fabius qui se trouvait avec les souverainistes de droite et l'extrême droite faisant partie du groupe qui avait affiché un double non à la Constitution et à l'adhésion de la Turquie. Au contraire, le groupe qui avait approuvé à la fois la Constitution et l'adhésion de la Turquie, se composait d'une partie de l'UMP, en majorité les chiraquiens et d'une partie du PS. En ce qui concerne l'UDF, elle représentait le groupe qui avait dit « oui » à la Constitution et « non » à la Turquie en même temps qu'une partie de l'UMP. Tandis que le camp du oui à la Turquie et du non à la Constitution était composé par les souverainistes de gauche, les communistes et l'extrême-gauche. Même si l'on peut considérer les prises de position de certains partis politiques étant cohérent avec leur

88 Akagül &Vaner, **op. cit**., p.64-66

programme, les divisions au sein de l'UMP et du PS étaient beaucoup plus signifiantes sur l'existence des enjeux stratégiques dans la lutte d'influence entre les personnalités politiques.

V. RAPPEL SUR LA CONSTITUTION

A l'origine de ce projet constitutionnel, il y avait la volonté d'unir les peuples d'Europe et, surtout, la nécessité de faire mieux fonctionner les principales instances de décision que sont le Conseil de l'Union européenne, la Commission et le Parlement, dans le cadre d'une Europe élargie à vingt-cinq pays membres. Au cours des années 1960, une réflexion de cette nature avait déjà été engagée. Depuis, une série de traités communautaires, à l'instar de l'Acte unique en 1986, Maastricht en 1992, Amsterdam en 1997, puis celui de Nice, en décembre 2000 ont apporté des retouches au fonctionnement du système institutionnel.

En effet, il fallait doter la future Europe d'un véritable cadre juridique, c'està-dire d'une constitution organisant le fonctionnement des institutions comme dans n'importe quel Etat démocratique. Cependant, cet acte d'une grande portée politique nécessitait une négociation entre les Etats membres. Un premier pas était réalisé lors du Conseil européen de Laeken, en décembre 2001, pendant lequel les Quinze s'étaient mis d'accord pour former une Convention. L'objectif était de réfléchir aux réformes de l'Union européenne, à la veille de son nouvel élargissement qui était prévu pour le premier mai 2004. Présidée par l'ancien président de la République française, Valéry Giscard d'Estaing, composée de 105 membres rassemblant des représentants de chefs d'Etat et de gouvernements des Quinze, de la Commission européenne, des membres des Parlements nationaux, des députés européens et des représentants des pays candidats; la Convention avait abouti à la présentation, en juin 2003, à Thessalonique en Grèce, d'un projet de traité établissant une constitution.⁸⁹

En fait, ce projet de constitution, présenté en décembre 2003, lors de la Conférence intergouvernementale (CIG), visait à réformer en profondeur les institutions d'une Union européenne qui passait de quinze à vingt-cinq pays le premier mai 2004. S'il aurait été adopté, ce texte fondamental aurait remplacé les différents traités communautaires qui organisaient jusqu'à là le fonctionnement de l'Union. Les principaux objectifs de cette constitution étaient de fusionner les traités existants en un traité unique, clarifier le partage des compétences entre l'Union européenne et les Etats membres, enfin, simplifier les procédures de décision dans une Europe élargie.

Après l'échec des referendums sur la constitution survenus en France et au pays-bas, l'Europe avait cessé d'etre un theme porteur, les gouvernements europeens s'étaient en quelque sorte repliés sur eux-mêmes donnat lieu à la conduite au pouvoir des partis les plus conservateurs comme en Pologne.

Ainsi pour Jürgen Habermas, si on n'arrive pas à faire de la questionn centrale de la finalité de l'Europe, un objet du référendum au niveau européen aux élections européennens de 2009, alors on risque de voir l'Europe sociale s'effacer au profit du neoliberalisme et du libre-échange. Ainsi, Habermas pense que pour la première fois dans l'histoire de la construction européenne, on se trouve en face du risque d'une régression politique.

Selon Habermas, les siences sociales et politiques sont unanimes sur les limites des capacités défensives de l'Etat-nation à faire face aux changements rapides qui surviennent au niveau de droit international et de l'ordre économique mondiale. Pour y remédier, il pense qu'il faut retrouver une capacité d'organisation politique au niveau européen en réalisant notamment un "approfondissement" des institutions européens qui permettrait harmoniser les politiques économiques fiscales et sociales,

⁸⁹ Les clés de l'Actualité, « Les clés de l'Europe 2005 », Paris, Editions Milan, 2004, p.48-54

en assurant aussi aux citoyens une capacité d'action politique face aux impératifs foonctionnels du marché. ⁹⁰

Il pense qu'en France le référendum a su mobiliser une large part de la population de manière démocratique en créant par ce fait un espace de discussion passioné sur les questions européennes.

Pour Habermas, l'Europe se trouve devant trois problemes: les défis liés à l'élargissement à l'Est, les conséquences politiques causées par l'achévement de l'intégration économique et finalement les bouleversement qui surviennent au niveau de la politique mondiale. L'élargissement de l'Union à dix nouveaux pays et surtout à des pays de l'Europe de l'Est engendrait une complexité accrue auquelle les structures politiques existantes de l'Europe n'était pas en mesure d'y répondre sans les modification prévues dans la Constitution.

D'après Habermas, le débat sur la Constitution avait fait apparaître la question de la "finalité" du processus d'unification qui concernait deux aspects: d'une part il s'agit de la structure politique de la communauté et d'autre part elle concerne l'identité géographique de l'Europe, c'est à dire les frontières définitives de l'Union européenne. En ce qui concerne ce dernier, Habermas souligne que, la Constitution n'apportait pas une réponse définitive pour des raisons politiques, comme quoi l'Union risquait de s'élargir encore vers l'Est aux Etats balkaniques en rendant de ce fait la situation de l'adhésion de la Turquie particulièrement délicate dont elle fait partie selon Habermas de l'Europe moderne.

En effet, la Turquie avait suivi de près l'élaboration de la Constitution et avait participé à sa rédaction en tant que membre de la Convention ; elle était même à l'origine de certains amendements, comme celui qui a supprimé les racines chrétiennes du préambule : Ainsi Abdullah Gül, le ministre turc des Affaires étrangères à l'époque, avait déclaré le 19 juin 2004 : « Il n'y a pas de référence à la religion chrétienne. C'est une bonne Constitution qui remplit les attentes de la

⁹⁰ Jürgen Habermas, **Sur l'Europe**, Paris, Editions Bayard, 2006, p.15-31.

Turquie. ». ⁹¹ En effet, Recep Tayyip Erdogan, Premier ministre turc, était présent à la table de la signature de la Constitution, le 29 octobre 2004, à Rome, avec les vingtcinq chefs d'État de l'Union.

VI. LES PRISES DE POSITION DES PARTIS POLITIQUES FRANÇAIS DURANT LES DEBATS DU REFERENDUM

Le fait que la France représente un modèle dans le processus de modernisation de la Turquie et occupe une place centrale dans l'Union Européenne, nécessite l'observation des développements dans le domaine de la politique intérieur de France par la Turquie. Tandis que la candidature de la Turquie à l'entrée dans l'UE engendre des débats dans plusieurs pays Européen, ce phénomène prend une importance en France de telle sorte qu'il influence la politique intérieure à la fois au niveau du processus de l'adhésion et dans les campagnes du referendum pour la constitution européenne. La question de Turquie se trouve au milieu des débats si intenses que la classe politique est bien d'accord entre elle-même pour que le dernier mot en cette matière revienne au peuple français. Néanmoins, ce fait constitue un double standard vis à vis des autres pays candidats à l'UE.

Le principal argument avancé par les hommes politiques pour se déresponsabiliser est qu'au bout des négociations avec la Turquie, il n'y aura pas une garantie d'adhésion pour ce pays. Quant au processus du referendum pour la constitution européenne, les campagnes sont devenus celles qui se rapportent à

^{91 &}lt;u>http://www.observatoiredeleurope.com/Comment-la-Constitution-europeenne-prepare-l-adhesion-de-la-Turquie_a113.html</u>, 14.03.2005

l'adhésion de la Turquie avec des intentions de vote du type " oui à la Constitution, non à la Turquie" ou bien "oui à la Turquie, non à la Constitution" tandis qu'une partie de la population ont été favorable aux deux et une autre partie déclarant avoir intention de voter à l'encontre des deux. Une grande partie des hommes politiques qui sont favorables à la Constitution sont contre l'adhésion de la Turquie dans l'EU sans qu'ils puissent convaincre tout à fait leur électorat. En outre, l'intrusion prématuré de la question de Turquie dans les campagnes pour les élections présidentielles de 2007, ouvre des nouvelles perspectives de débats en cette matière.

On peut suggérer qu'en France, les hésitations des partis politiques vis à vis de la Turquie ne proviennent pas uniquement des questions relatives à la Turquie. En effet, le souci de France de regagner son poids du passé dans l'UE dans le cadre de ses intérêts nationaux, l'attribution même des questions relatives aux immigrés à la Turquie comme un bouc émissaire, fournissent au nombre des partis politiques des moyens d'influencer l'opinion publique.

Enfin, si l'on considère les pourcentages des votes des partis compris dans ce chapitre au premier tour des élections législatives de 2002, UMP a obtenu 33,30%, PS 24,11%, FN 11,34%, UDF 4,85%, Les Verts 4,51%, PCF 4,82%, LO 1,20%, LCR 1,27%, MPF 0,80%. Quand on observe les pourcentages des députés à l'assemblée juste après les élections, on voit que UMP a obtenu 356 sièges parmi 565, PS 140, UDF 27, et les autres sièges étant occupés par les communistes. Néanmoins, il faut ajouter que parmi 40 968 484 électeurs inscrits, seulement 25 246 045 électeurs ont voté pour un parti. Quant aux résultats du premier tour des élections présidentielles de 2002, Jacques Chirac a obtenu 19,88%, Jean Marie Le Pen du FN 16,86%, Lionel Jospin du PS 16,18 %, François Bayrou de l'UDF 6,84%, Arlette Laguiller du LO 5,72%, Noel Mamère des Verts 5,25 %, Olivier Besancenot 4,25 %, et Robert Hue du PCF a obtenu 3,37% des voix. Dans ces élections, parmi 41 194 689 électeurs inscrits, 28 498 471 ont voté pour un parti.

A- L'UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE (UNP)

-

^{92 &}quot;Elections législatives", http://assembleenationale.fr/elections/resultats.asp, 22.06.06

Fondé en 2002 et actuellement au pouvoir, l'UMP, qui se situe au centre-droite dans le panorama de la vie politique en France, a une tendance conservatrice et nationaliste. Guidé par Nicolas Sarkozy jusqu'à son élection à la présidence de la République; l'UMP défend le courant de libéralisme au niveau politique économique en renonçant à la vision étatiste de la ligne Gaulliste. Même si historiquement, le Parti est le fruit de la tradition Gaulliste, il comprend néanmoins en son sein des différentes prises de position y compris en ce qui concerne la Turquie.

Quoi que le Parti apporte son soutient à Jacques Chirac dans sa politique en général; la majorité de l'UMP se positionne toutefois contre l'adhésion de la Turquie à l'UE, en proposant à la place un "partenariat privilégié". D'après Sarkozy qui avait déclaré suite à son élection à la présidence de l'UMP que "si la Turquie était en Europe, cela se saurait!"93; l'Europe ne devrait pas s'élargir avant de déterminer ses frontières d'une façon précise. Selon les opinions sur le site officiel de l'UMP, au cas où l'on accepterait la Turquie à l'UE, il faudrait alors agir de la même façon envers l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Parmi les arguments de ceux qui sont hostile dans l'UMP à l'entrée de la Turquie à l'UE, on observe ceux d'après lesquelles la Turquie possède uniquement 5% de son territoire faisant partie de l'Europe et que si l'on accepte ce pays à l'UE, il risque de troubler l'équilibre des institutions Européennes par le poids politique qu'il aurait à cause de sa population massive. Par ailleurs, avec l'entrée de 10 nouveaux pays, il n'est pas question pour l'UMP de supporter le coût de l'adhésion de la Turquie. En outre, il est prévu que la Turquie aurait une population de 97,6 millions en 2025 qui fait que le nombre de ses députés au Parlement Européen serait 96, et par conséquent le nombre de député de France serait diminué. Ainsi, affirme-t-on sur le site de l'UMP que la Turquie, avec une proportion de 17,7% au Conseil Européen, serait au premier rang et aurait la possibilité de pouvoir imposer ses propres décisions à l'ensemble de l'Union. En faisant allusion à Jacques Chirac, il est souligné que les négociations avec la Turquie ne correspondent pas à l'adhésion et s'agissant de l'élargissement éventuel de l'UE, désormais il serait indispensable de recourir à un référendum.⁹⁴

93 Akagül & Vaner, op.cit. p.75-85

^{94 &}quot;Turquie: non à l'adhésion, oui au partenariat privilégié", http://www.u-m-p.org/site/dossiers/Europe/ActualiteEuropeAffiche.php?IdActualiteEurope=23, 26.04.06

En ce qui concerne le processus du référendum pour la Constitution Européenne, l'UMP avait souligné le fait que la Turquie et la Constitution représentaient deux sujets distincts et que les décisions les concernant seraient prises séparément. Toutefois, l'UMP s'était opposée à une existence éventuelle de la Turquie dans les frontières de l'Union. Sarkozy a mené sa campagne lors du référendum sur la proposition "oui à la Constitution, mais non à la Turquie", car il pensait que l'adhésion de la Turquie à une Europe intégrée serait beaucoup plus difficile comparé à une entrée éventuelle de la Turquie au Marché commun. Quant à Nicolas Dupont-Aignan, député de l'UMP, il affirme que sans s'opposer à la Constitution, il ne serait pas possible de fermer définitivement les portes de l'Union à la Turquie. Néanmoins, ajoute-t-il que, dans l'avenir il serait possible d'envisager un partenariat différent avec la Turquie.

Dans son allocution au Conseil National daté du 6 Mars 2005, Nicolas Sarkozy avait souligné le fait que l'UMP approuvait la Constitution dans son ensemble, tandis qu'à propos de la Turquie, il affirmait que ce dernier n'avait pas la capacité d'intégrer à l'Europe et qu'il attendait de l'électorat français qu'il soutient cette opinion. En défendant l'idée que la Turquie ferait partie de l'Europe à partir d'un partenariat privilégié, Sarkozy avait affirmé que la même position était défendue dans le Conseil National qui avait eu lieu le 9 Mai 2004 sous la présidence d'Alain Juppé; et qu'en disant "oui" à la Constitution, les Français ne seraient pas contraints d'approuver l'intégration de la Turquie à l'Europe. Quant au scrutin effectué au Conseil, 90,8% des membres de l'UMP ont voté "oui à la Constitution, non à l'adhésion de la Turquie à l'UE". Ainsi, avait-on calculé que ceux qui avaient des réticences sur la question de l'adhésion de la Turquie, ne seraient pas un obstacle dans l'approbation de la Constitution.

Malgré les efforts de l'UMP de distinguer le référendum pour la Constitution Européenne de la question de l'adhésion de la Turquie, on constatait néanmoins dans la presse que l'électorat de droite avait des soucis les quelles risquaient déterminer selon les députés de l'UMP, l'obtention du "non" lors du référendum. En effet, Alain

⁹⁵ Marc Semo, "La Constitution ouvre-t-elle la porte à la Turquie?", **Libération**, 10.05.2005

^{96 &}quot;Discours de Nicolas Dupont-Aignan", http://reseau.over-blog.com/article-176984.html, 31.04.06 "Discours de Nicolas Sarkozy", http://www.u-m-

p.org/site/GrandDiscoursAffiche.php?IdGranDiscours=106%3Cbr%20%3E, 17.04.06 Philippe Ridet, "Europe: l'UMP s'affiche unie et lance sa campagne du "oui", **Le Monde**, 08.03.05

Marleix, député de l'UMP, affirme que la question de l'adhésion de la Turquie serait susceptible d'influencer l'électorat au moment du scrutin du référendum, tandis que Pierre Lequiller, un autre député de l'UMP, s'interroge sur l'inconvénient d'élargir vers un grand pays comme la Turquie vue la difficulté de progresser pour l'UE après avoir intégré les 10 nouveaux pays, tout en ajoutant que le peuple français aurait des inquiétudes d'avoir des voisins comme la Syrie, l'Irak et l'Arménie. Pour Axel Poniatowski, député de Val-d'Oise de l'UMP, on observe une sorte d'appréhension en ce qui concerne le rythme de l'élargissement de l'Union. Quant à Irène Tharin, députée de Doubs, affirme que la plupart des femmes Turques qui vivent dans son département portent du foulard; et que les gens restent sceptique quand on leur parle de la Turquie comme un pays laïc. 99

B- Le Parti Socialiste (PS)

Avec François Hollande à la tête lors des débats du référendum, le Parti socialiste a traditionnellement une approche positive envers l'adhésion de la Turquie à l'UE, même si dans le Parti, on ne témoigne pas d'une unanimité en cette matière. En effet, dans le Parti socialiste sont présents d'une part, ceux qui défendent l'idée d'une intégration politique de l'Europe, et d'autre part ceux qui sont contre à cette intégration tout en prenant en compte l'adhésion de la Turquie sous cet angle. Etant le Parti qui a joué le rôle principal dans l'approbation du soi-disant "génocide Arménien" par le Parlement, le PS affirme que la Turquie devrait résoudre cette question pour pouvoir s'adhérer à l'UE.

En déclarant que le PS aurait voté nettement "oui" lors du référendum pour la Constitution Européenne, François Hollande affirmait qu'il ne serait pas question d'une confusion de ce vote par la question de l'adhésion de la Turquie, puisque ce dernier était hors de la portée du référendum du fait qu'elle ne fait pas partie de l'UE. Après avoir affirmé que cette question de l'adhésion serait prise en considération, une fois que les négociations seraient terminées et les conditions remplies, Hollande critiquait par cette occasion la droite dans son ensemble à cause de la provocation

99 Gaelle Dupont, "La ratification du traité constitutionel européen", Le Monde, 21.03.05

qu'elle faisait lors de la campagne du référendum.¹⁰⁰ En outre, en supposant que la durée des négociations serait entre 10 et 15 ans, Hollande affirme qu'il est en principe pour l'adhésion de la Turquie à l'UE sous réserve que la Turquie fasse des efforts au niveau des droits de l'homme.¹⁰¹

Dans le but d'écarter les inquiétudes concernant le référendum pour la Constitution Européenne, le communiqué publié sur le site d'Internet du PS mentionne le fait que voter "oui" pour la Constitution ne signifierait pas l'approbation de l'adhésion de la Turquie à l'UE, aussi bien que voter "non" ne serait pas la raison d'un rejet quelconque de la candidature de la Turquie. Il est souligné également dans le même communiqué que l'adhésion de la Turquie à l'UE se réaliserait à partir des décisions des peuples et des Parlements des pays membres de l'UE, et en ce qui concerne la France, la décision ultime serait prise à travers un référendum tout en prenant en compte de la Constitution Française. Il y est indiqué d'une part, qu'au bout de cette longue période de transition, le résultat pourrait tout aussi bien être négatif que positif, et d'autre part une adhésion éventuelle ne serait pas réalisée avant 2014. 102

Dans un autre communiqué publié sur son site personnel suivant le référendum, François Hollande considèrait le résultat sorti des urnes comme un refus de la participation, une demande de changement et l'expression des craintes du peuple Français, tout en ajoutant que la présentation insuffisante et mal expliquée de la candidature de la Turquie, a été un facteur déterminant dans l'obtention du "non" lors du référendum. 103

Un autre nom important du PS, Laurent Fabius, qui avait suivi une ligne différente de son propre Parti lors de la campagne pour le référendum en défendant le vote du "non", affirmait que la Turquie ne faisait pas partie de l'Europe, et que son adhésion aurait réduit le projet Européen à la zone du libre échange. ¹⁰⁴ En critiquant

^{100 &}quot;Préparer l'avenir c'est aussi être au rendez-vous de l'Europe"

http://www.ouisocialiste.net/article.php3?id-article=349&var_recherche=turquie, 26.03.06 Pierre Maroy, "Le PS et le référendum: Attention au dérapage", Le Parisien, 09.10.04

^{102 &}quot;L'adhésion de la Turquie, est elle en jeu lors du référendum sur le traité constitutionel?", http://www.ouisocialiste.net/article.php3?id_article=360&var_recherche=turquie, 29.03.06

^{18 04 06}

^{104 &}quot;Turquie, combien de divisions?", l'Humanité, 08.10.2004

Jacques Chirac, du fait de son initiative en faveur d'ouverture des négociations avec la Turquie tandis que la plupart des français étaient pour un partenariat privilégié; Laurent Fabius souligne les difficultés que l'Europe serait obligée de faire face dans le cas d'admission de la Turquie, en ajoutant que les questions Chypriote, Arménien et la protection des droits des minorités n'étaient pas pris en compte avant l'ouverture des négociations. Tout en déclarant que le résultat final du référendum devrait être pris au sérieux, Fabius souligne également que la Turquie n'avait aucune place dans une Europe politique et sociale. 105

En soulignant le fait que l'adhésion de la Turquie nécessitait également la réflexion non seulement sur la géographie, la culture et l'histoire de l'Europe mais aussi sur l'identité européenne; la direction du Parti socialiste mettait en avant comme priorités et conditions à remplir par la Turquie, la reconnaissance du Chypre, les droits des minorités, la garantie totale des libertés démocratiques et la reconnaissance du soi-disant "génocide Arménien". 106 Harlem Desir, secrétaire chargé des affaires Européennes du Parti socialiste qui est plutôt en faveur de l'option du partenariat privilégié; affirme que même si le but ultime est l'adhésion de la Turquie à l'UE, cela ne signifie pas que le résultat serait garanti et au cas où les négociations ne mèneraient pas à l'adhésion, l'Europe devrait quand même établir des relations étroites avec la Turquie qui correspondraient au partenariat privilégié en question. Desir rappelle également qu'au cas où il y aurait une violation des valeurs qui se trouvent à la base de l'UE, le processus des négociations avec la Turquie serait certainement en rupture. Il affirme que l'adhésion de la Turquie serait à l'ordre du jour, uniquement suite aux décisions prises concernant le budget de l'UE de l'après 2014, rendant impossible l'admission de la Turquie avant cette date. En précisant que laisser la porte ouverte à la Turquie est une politique convenable pour le Parti socialiste, Desir pense que par son dynamisme et sa richesse culturelle, son rôle de conciliation entre l'Occident et l'Orient la Turquie aurait une contribution importante à l'Europe. Quant à ce dernier, Desir affirme qu'elle aurait tout à gagner d'avoir

¹⁰⁵ "Après dix ans de Chirac, la France a besoin d'une nouvelle politique européenne", **Le Journal du Dimanche**, 09.10.05

¹⁰⁶ Isabelle Mandraud, "Ultimes tractations sur le processus d'adhésion de la Turquie à l'UE", **Le Monde**, 04.10.05

prouvé l'universalité des valeurs politiques de l'Europe qui aurait la capacité d'intégrer un pays musulman dont les institutions sont laïques. 107

¹⁰⁷ "Adhésion de la Turquie", http://www.parti-socialiste.fr/tiki-index.php?page=051007 hd turquie&highlight=turquie, 14.04.06

C- L'UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANÇAISE (UDF)

L'UDF est fondée par Valéry Giscard d'Estaing en 1978, à partir des formations des partis qui se positionnaient au centre droite de l'échelle politique française et n'appartenant pas à la tradition gaulliste mais à celle de la démocratie Chrétienne. Le président du Parti était François Bayrou lors de l'année du référendum. L'UDF faisait partie des formations politiques qui avaient établi des liens entre la Turquie et la Constitution européenne.

L'ex président de la République, Valery Giscard d'Estaing affirmait que la promesse faite à la Turquie dans les années 1960, s'était formulée dans un contexte différent, celui du Marché commun qui avait une dimension économique et que cette promesse était tenue par la réalisation de l'Union douanière en 1995. Quant aux arguments religieux, il faisait savoir que le fait qu'en Turquie la majorité de la population était musulmane, ne formait pas un argument suffisant dans le rejet ou l'admission de la candidature de la Turquie. Pour Giscard d'Estaing, la Bosnie Herzégovine serait capable d'être admise dans l'UE, une fois que la paix civile et la maturité démocratique y seraient établies. En précisant qu'il ne faudrait pas prendre la religion comme une référence dans le rejet, il ajoutait aussi que l'idée d'après la quelle l'admission aurait empêchée l'islamisme, était un argument faux. Il rappelle que la Turquie a seulement 8% de sa population et 5% de ses terres en Europe, même sa capitale se trouve en Anatolie, la longueur de ses frontières avec ses voisins Européenne est plus courte que les autres, sa langue n'appartient pas à la famille de langue Hindou européenne et que d'après les données des Nations Unis, sa population aurait dépassé celle de l'Allemagne dans l'avenir. Il affirme également que malgré les progrès réalisés par la Turquie, sa structure économique et le niveau de vie sont très loin des normes Européennes.

En se référant aux déclarations du commissaire européenne chargé de l'agriculture, Giscard d'Estaing affirme que le coût du secteur agricole turc dans le budget européen serait dépassé celui des dix pays qui venaient d'entrer dans l'UE. En suggérant que la candidature de la Turquie est contre la nature de l'Union, Giscard d'Estaing pensait que cela inciterait des autres pays non européennes à faire leur demande à l'adhésion. Il ajoute en même temps le fait que dans l'avenir la

Turquie aurait des députés les plus nombreux au Parlement, cela réduirait le nombre des députés français et elle serait l'acteur principal dans le Conseil des ministres. Selon lui, la Constitution européenne n'est pas adéquate pour accueillir un pays comme la Turquie et les négociations devraient aboutir sur un partenariat privilégié à dimension économique. ¹⁰⁸

Quant à François Bayrou, président de l'UDF, l'UE devrait être une unité politique, et l'adhésion de la Turquie aurait empêchée la réalisation de ce but. Pour Bayrou, la Turquie n'est pas Européenne au niveau sociologique, historique et géographique, étant même différente sur le plan anthropologique. Comme Giscard D'Estaing, Bayrou rappelle que la promesse faite à la Turquie en 1963 était à propos du Marché commun, et la décision prise à Helsinki était sous la responsabilité de Jacques Chirac. En interprétant comme un «chantage» les suppositions selon lesquelles la Turquie se tournerait davantage vers l'Islam au cas où son adhésion serait rejetée, Bayrou ajoutait qu'il était pour un partenariat privilégié. Il soulignait également que si la Turquie faisait partie de l'UE, les équilibres dans ce dernier seraient bouleversés. Selon lui, si chaque pays entrait dans l'UE, ce dernier deviendrait une organisation régionale de l'OTAN et les Etats-Unis en auraient profité facilement. En considérant comme un danger l'échec du référendum à cause de cette question de l'adhésion, le président de l'UDF n'écarte pas la possibilité que la Turquie puisse même trouver un jour une solution à la question Arménienne qui rendrait plus difficile de lui fermer la porte de l'UE. 109 En ce qui concerne la reconnaissance de la Turquie comme candidat à l'adhésion au 17 décembre, Bayrou s'était opposé au fait qu'il n'y avait pas eu de vote au Parlement mais uniquement des discussions. 110

Il est possible de dire que parmi les raisons de l'opposition de l'UDF à l'adhésion de la Turquie, les facteurs culturels et religieux étaient en priorité. Pour l'UDF, une fois que les négociations seraient entamées, l'adhésion de la Turquie à l'UE serait inévitable. Ayant critiqué l'ouverture des négociations sans un débat

¹⁰⁸ Valéry Giscard D'Estaing, "Turquie: retour à la raison", Le Figaro, 25.11.04

^{109 &}quot;Interview avec François Bayrou: non à l'adhésion de la Turquie", Le Point, 05.08.04

¹¹⁰ Christiane Chombeau, "Turquie: M. Raffarin promet un débat sans vote au Parlement", **Le Monde**, 09.10.04

préalable, l'UDF avait supposé que l'adhésion de la Turquie aurait causé des changements considérables dans la structure et l'identité de l'Union Européenne.¹¹¹

Malgré l'opposition de la majorité du Parti contre l'adhésion de la Turquie, on observe néanmoins des différentes prises de position distinctes à l'instar de Gilles de Robien, qui avait non seulement pour la Constitution européenne, mais en même temps il défendait l'idée d'après la quelle l'UDF devrait agir en fonction d'établir des liens entre les peuples, et par conséquent, ne devrait pas fermer les portes de l'Europe à un pays candidat à l'adhésion comme la Turquie. En affirmant que les efforts de la Turquie envers la démocratie ne devraient être empêchés par un rejet, Gilles de Robien ajoutait que la décision finale serait prise au moment venue et proposait le partenariat privilégié en conformité avec la majorité de son Parti. 112

Quant à Marielle de Sarnez, président de délégation d'UDF au Parlement européenne, elle défend l'idée que l'Europe politique est plus important que l'élargissement qui comprend aussi la Turquie, et que l'Europe qui se trouve en crise, devrait suspendre à moyen terme son élargissement. En affirmant que la Turquie n'appartient pas à l'Europe culturellement, elle précisait que la Turquie n'avait pas non plus la capacité d'intégrer à l'Europe, et son adhésion éventuelle aurait menacé l'identité de l'Europe. En critiquant le fait que la reconnaissance du Chypre par la Turquie n'avait pas été présenté comme une condition au commencement des négociations, Anne Marie Comparini, député d'UDF, déclarait qu'après l'echec du référendum, l'UE devrait préciser sa position vis-à-vis de l'adhésion de la Turquie en choisissant l'option du partenariat privilégié. 1113

D- Le Parti Communiste Français (PCF)

Même si l'on constatait une certaine différence d'opinion au sein du Parti communiste français, ce dernier avait néanmoins dans son ensemble une position favorable envers la perspective d'adhésion de la Turquie. Dans la déclaration publiée par le PCF sur l'adhésion de la Turquie à l'UE, il était mentionné le désir d'une

¹¹¹ Patrick Roger, "La commission européenne entrouve la porte à la Turquie", **Le Monde**, 07.10.04 ¹¹² "UE: Gilles de Robien plaide en faveur de la Turquie", http://www.tetedeturc.com/home/article.php?id_article=2896, 05.05.06

^{113 &}quot;Actualité du 3 au 9 octobre 2005", http://www.udf.org/actualites/2005/semaine_031005.html, 24.04.06

Europe plus démocratique et plus sociale, les arguments contre l'intégration de la Turquie à l'Europe y étaient rejetés, et l'idée d'opposition à cette candidature parce qu'il s'agissait de la Turquie même, était inacceptable. Cependant, il y était précisé que certaines conditions devraient être réalisées pour que cette adhésion soit conforme aux intérêts de deux parties. En effet d'après le PCF, pour que la Turquie devienne un Etat de droit qui garantirait les droits politiques, culturels et sociaux ; les demandes formulées par les démocrates, les ouvriers, les intellectuels et le reste du peuple Turc soient mis en pratique par les dirigeants de la Turquie, en ajoutant que le processus d'adhésion à l'UE aurait contribué à la démocratisation du pays. Pour le PCF, parmi les questions dont la Turquie devrait apporter de solution tout au long du processus d'adhésion, y figuraient celle de torture, du militarisme, des droits de l'homme, d'égalité entre les sexes, et aussi la question Arménienne et Chypriote. 114

Francis Wurtz, l'ancien président du PCF, affirmait dans un reportage accordé à l'Humanité en 2002, que refuser l'adhésion de la Turquie aurait saboté le processus de la démocratisation du pays, et que l'Europe en serait le premier responsable, en renforçant davantage les défendeurs de la thèse des conflits des civilisations. Selon lui, les principaux obstacles devant l'adhésion, étaient d'une part la liberté d'expression, et d'autre part les questions kurdes, Arménien et Chypriote. Quant à Alain Bocquet, un des représentants du Parti et qui avait accompagné Jacques Chirac lors de sa visite à Ankara le 3 février 2005, il défendait l'idée d'encourager l'orientation européenne de la Turquie, en soulignant qu'il ne fallait pas sous-estimer les risques des tendances islamistes, militaristes et proaméricaines, existantes dans le pays. 116

Etant parmi les opposants lors de la campagne du référendum pour la Constitution, le PCF, au lieu d'établir un lien entre la Constitution et la Turquie, avait plutôt soutenu la thèse d'après la quelle la Constitution représentait un obstacle

¹¹⁴ "Adhésion de la Turquie à l'Union européenne-Déclaration du PCF", http://www.pcf.fr/?iddoc=3910, 24.04.06

[&]quot;La diversité est une chance pour l'Europe", http://www.pcf.fr/?iddoc=1763, 23.04.06

¹¹⁶ "A Ankara, Jean-Louis Debré et le premier ministre turc ont ouvert un dialogue sans concession", **Le Monde**, 06.02.05

devant le progrès social de l'Europe et avait déclaré qu'il n'aurait pas participé à ce projet de Constitution qui renforçait le libéralisme économique. 117

E- Les Verts

Comme les autres Partis des Verts dans le reste de l'Europe, Les Verts qui apportent leur soutien à l'adhésion de la Turquie à l'UE en France aussi, défendent l'idée d'après laquelle l'Européanité de la Turquie est indiscutable et qu'il ne fallait pas faire une discrimination envers la Turquie s'agissant des conditions d'adhésion à l'UE. Ils affirment que le processus appliqué à la Roumanie, la Bulgarie et la Croatie devrait être le même pour la Turquie aussi, et qu'il ne serait pas réaliste de proposer une coopération renforcée avec ce dernier 40 ans après sa demande officielle. Ils ajoutent que si c'est nécessaire, on pourrait organiser un référendum pour l'adhésion de la Turquie à l'UE au niveau national aussi bien qu'européen. Ils affirment également que dans une période où les Etats-Unis, sous l'administration de George Bush entraînent le monde à un « conflit de civilisations », la Turquie laïque, respectant les droits de l'homme aurait contribué à la fois à l'intérêt de l'Europe et à la paix au niveau international. Cependant pour les Verts, la Turquie n'étant pas prête pour une adhésion immédiate à l'UE, devrait faire des efforts en particulier sur la reconnaissance du soi-disant « génocide arménien », la mise en pratique des droits politiques et culturels des Kurdes, la prévention du mauvais traitement dans les prisons et la lutte contre la violence appliquée aux femmes. En ajoutant que le processus d'adhésion est pour l'intérêt des peuples, les Verts considéraient les réformes effectuées en Turquie comme des signes positifs envers l'adhésion. 118

Le fait que les Verts n'avaient pas eu des discussions sur la question de la Turquie, avait été présenté dans la presse comme quoi le Parti ne se divisait pas en son sein la première fois. Considérant que la Turquie fait partie de l'histoire de l'Europe, les Verts affirmaient que son adhésion à l'UE ne devrait pas être prise en compte par les critères religieux mais objectifs. En outre, Yves Contassot, un des portes paroles du Parti, déclarait qu'il était contre un référendum vis-à-vis de la

¹¹⁷ "Conférence de presse pour un référendum sur la Constitution européenne", http://www.pcf.fr/?iddoc=3510&iddos=26. 26.04.06

Déclaration du Collège exécutif des Verts sur la Turquie, http://lesverts.fr/article.php3?id article=1744,

Turquie, jugeant que cela signifierait un traitement inéquitable. ¹¹⁹ Par ailleurs, les Verts avaient apporté leur soutient pour la Constitution dans le but de voir une Europe différente. ¹²⁰

Selon Daniel Cohn-Bendit, un des co-présidents du Parti, le fait que les frontières de l'Europe étaient très loin avant l'effondrement du Mur de Berlin de celles qui sont en vigueur actuellement, aurait infirmé les hypothèses selon les quelles la géographie de la Turquie présentait un obstacle pour son adhésion à l'UE. Pour Cohn-Bendit, si la Turquie devenait dans 10 ans un pays musulman sécularisé par des moyens démocratiques, dans ce cas-là l'idée de son intégration à l'Europe serait plus désirable. En affirmant que la perspective d'adhésion de la Turquie à l'UE était devenue beaucoup plus significative suite aux événements du 11 septembre, Cohn-Bendit ajoutait que c'est en intégrant la Turquie en son sein que l'Europe pourrait faire face aux changements qui surviennent dans le monde actuel. En considérant la proposition du partenariat privilégié comme une option qui se moque de la sensibilité du peuple turc, Cohn-Bendit affirmait que l'UE devrait se composer des valeurs des communautés musulmanes, chrétiennes et athéistes. 121

F- Le Mouvement Pour la France (MPF)

Avec Philippe de Villiers à la tête du Parti, MPF avait fait de l'opposition de la Turquie une des politiques principales de son programme, en envisageant ainsi d'avoir le support du public français. En faisant partie de la tradition souverainiste, le MPF met en avant de sa politique des discours religieux, en affirmant maintes fois que la Turquie dont la majorité de la population est musulmane, n'a pas de place dans l'Europe. Etant candidat également aux élections présidentielles de 2007, Philippe de Villiers déclarait que la France et la Turquie ne pouvaient pas faire partie de l'Europe en même temps. En considérant le commencement des négociations avec la Turquie comme une grande erreur, Villiers affirmait que s'il était élu président de la République, il aurait agi en fonction d'arrêter les négociations et expliqué aux

^{119 &}quot;Les Verts souhaitent l'entrée d'Ankara", Le Figaro, 15.12.2004

¹²⁰ "Les arguments pour le oui", http://lesverts.fr/rubrique.php3?id_rubrique=67, 19.04.06

¹²¹ Jean Gabriel Fredet, "Turquie: pour un oui ou pour un non", **Le Nouvel Observateur**, 09-15.12.2004

59

autres pays membres qu'au cas où la Turquie deviendrait membre de l'UE, alors la France l'aurait quitté. 122

En mettant en avant également son opposition contre la Turquie lors de la campagne du référendum pour la Constitution européenne, Villiers, faisant allusion à la date de la conquête d'Istanbul, déclarait qu'au 29 Mai, il fallait prendre en charge la souveraineté de la France. Pour Villiers, la Turquie n'appartenait pas à l'Europe à cause de sa culture, sa géographie et son histoire. En affirmant qu'il y avait une grande différence entre la France et la Turquie, Villiers prétendait que 70% des femmes en Turquie portaient du foulard islamique. En outre, selon Villiers, avec l'adhésion de la Turquie à l'UE, on risquerait de subir une émigration de grande envergure de Turquie à l'Europe. 123

G-Le Front National (FN)

Le Front National avait monté en puissance avec la présence au deuxième tour de son leader Jean Marie Le Pen lors des élections présidentielles de 2002. En se situant à l'extrême droite de la scène de la politique française, le Parti s'opposait nettement à l'adhésion de la Turquie dans l'UE lors de la campagne du référendum pour la Constitution en utilisant des affiches sur les quelles était marqué « non à la Turquie dans l'Europe ». 124

Les principales raisons de l'opposition du Front National à l'adhésion de la Turquie étaient due au fait que 95% du territoire de la Turquie se trouve en Asie, elle a une population dont 98% sont musulmans, elle est gouvernée par un Parti islamiste et elle n'avait pas toujours pas reconnu le « génocide Arménien ». En supposant que l'adhésion de la Turquie aurait entraîné une émigration de grande masse, le FN affirmait qu'à l'avenir les Turcs seraient installés en France et auraient le droit de vote aux élections municipales. En défendant l'idée d'après la quelle à la suite de l'entrée de la Turquie dans l'UE, les pays non européens comme le Maroc et la Tunisie y seraient aussi intégrés en engendrant ainsi le risque d'effondrement du

¹²³ http://villiers2007.over-blog.com, 20.04.06 http://villiers2007.over-blog.com, 20.04.06

¹²⁴ Stéphane Sahuc, "La droite joue la peur du grand Turc", **L'Humanité**, 05.10.2004.

système de sécurité sociale, et les entrepreneurs français iraient s'installer en Turquie où le coût de la main d'œuvre serait moins élevé qu'ailleurs. 125

Lors d'un discours qu'il avait fait le 1 Mai à Paris, Le Pen déclarait que les français n'avaient aucune protection contre les citoyens du Tiers Monde, les services publiques n'étaient destinées qu'aux étrangers les quels étaient nourris, logés et soignés par les taxes payés par les français. Dans une déclaration faite avant le référendum, le secrétaire du Front National Carl Lang, mettait l'accent sur le lien supposé entre l'adhésion de la Turquie et la Constitution, en ajoutant que la meilleure façon pour les français de contrecarrer l'adhésion de la Turquie dans l'UE, aurait été voté contre le projet de Constitution. 127

H- La Lutte Ouvrière (LO)

Faisant partie de l'extrême gauche et membre de l'Union Communiste Internationale, le Parti Trotskyste LO, mettait l'accent sur le rôle centrale de la classe ouvrière et affirmait qu'avec sa politique actuelle, si l'Europe acceptait la Turquie, la libre circulation des ouvriers serait empêchée, laissant la place seulement à la circulation des capitaux et des marchandises. En affirmant que la Turquie avait le droit d'adhérer à l'UE, LO soulignait que la Constitution européenne était destinée non pas à une union politique mais plutôt à une union économique censée de protéger les intérêts des capitalistes. Pour LO, la Constitution aurait causé l'exploitation de l'Orient par l'Occident. La porte parole du Parti Arlette Laguiller, remarquait qu'ils étaient pour l'adhésion de la Turquie avant d'ajouter que les ouvriers Turcs vivaient déjà depuis longtemps en Europe. 129

Parmi les membres du Parti Marianne Lamiral, affirmait que la Turquie était plus laïque que des pays européens, que le port du voile était interdit dans les

21.04.2006

^{125 &}quot;Le 13 Juin dites non à la Turquie dans l'Europe",

http://www.frontnational.com/tractsaffiches/tract_turquie.pdf, 25.04.2006.

¹²⁶Christiane Chombeau & Thomas Frenczi, "L'immigration, sujet majeur en Europe, secondaire dans la campagne", **Le Monde**, 17.05.2005.

¹²⁷ "La Constitution et La Turquie", http://www.turquieeuropeenne.org/article380.html, 21.04.2006 Jacques Fontenoy, "L'entrée de la Turquie dans l'Union européenne: un marchandage laborieux", http://www.lutte-ouvriere-journal.org/article.php?SRC=1149420434&LO=1940&ARTICLE=39,

¹²⁹ "En France, la droite est contre, le PS a quelques réserves", **Le Figaro**, 24.12.04.

61

établissements scolaires avant la France. Elle ajoutait également que les débats concernant l'adhésion de la Turquie étaient tout à fait hypocrites, rappelant le fait que le but principal de l'UE avait été réalisé après la signature de l'accord douanier. LO défendait l'idée que la suppression des frontières entre l'Europe et la Turquie suivant l'intégration de ce dernier dans l'UE, aurait été pour l'intérêt de tous les ouvriers européens. 130

I- LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE (LCR)

Le Parti Trotskyste LCR, précisait le fait qu'il était pour l'intérêt de la classe ouvrière, et qu'il approuvait l'adhésion de la Turquie dans l'UE au nom de la solidarité et la coopération entre les peuples. Pour LCR, l'obtention des droits démocratiques des ouvriers aurait pu être réalisée en faisant partie de l'UE. LCR affirmait également que l'intégration politique de l'Europe aurait pu empêcher la chute des salaires même si elle n'aurait pas changé la vie des ouvriers, aurait contribué davantage à la dignité des émigrés en leur donnant plus de droits et aurait enrichi les idées. Pour LCR, approuver l'adhésion de la Turquie aurait signifié s'opposer contre les préjugés et les privilèges nationaux, en permettant aussi d'avoir du respect pour les droits des femmes et des minorités. Considérant la Constitution européenne anti démocratique, ultra libéral, militariste et réactionnaire au niveau social, LCR avait basé sa campagne du référendum sur le « non », tout en soutenant l'adhésion de la Turquie dans l'UE. 131

_

¹³⁰ "Lutte Ouvrière: La main tendue aux travailleurs turcs, http://www.tetedeturc.com/home/article.php?id article=2573, 12.05.2006

^{131 &}quot;Oui aux travailleurs turcs", http://www.lcr-rouge.org/article.php3?id article=732, 11.05.2006

CONCLUSION

Quelle a été l'approche historique de la France envers l'adhésion de la Turquie dans l'Union européenne ? Quelles ont été les attitudes des partis politiques, des intellectuels et de l'opinion publique en France envers la Turquie lors de l'année du référendum pour la Constitution européenne ? Tout en essayant de répondre à ces questions, dans cette étude, nous sommes partis de la perspective historique des relations de la Turquie avec l'Union européenne et en particulier avec la France pour arriver à la prise en compte des débats sur la question de l'adhésion de la Turquie, survenus à l'occasion du référendum pour la Constitution européenne.

En effet, la question de l'adhésion de la Turquie avait été l'une des plus débattues de la campagne du référendum alors qu'elle n'était pas liée au problème posé. Sur le plan institutionnel le rejet par la France de la Constitution n'aurait pas changé le calendrier ni les modalités du processus d'adhésion éventuelle de la Turquie. Il n'aurait pas eu le pouvoir d'interrompre les négociations de l'adhésion de la Turquie dans l'Union européenne. Sur le plan politique la situation était sans doute plus complexe , mais cette complexité, voire la confusion qui régnait lors de la campagne du référendum en France, n'était pas directement liée aux choix respectifs en faveur du oui ou du non.

Au fait en France, les deux formations politiques de droite, l'UMP et l'UDF, qui étaient engagés pour le oui lors de la campagne du référendum, étaient officiellement hostile à l'adhésion de la Turquie dans l'Union européenne et à gauche le Parti socialiste était partagé. Du côté du non de droite, le Front national et les souverainistes comme Philippe de Villiers et Charles Pasqua faisaient du refus de la Turquie un thème majeur de campagne alors que le non de gauche était nettement divisé sur le sujet.

On peut néanmoins penser que dans un contexte plus serein, un débat moins passionnel pourra voir le jour et que ce débat tiendra compte des éléments qui n'étaient pas pris en compte lors de la campagne du référendum en 2004 et 2005, à savoir les évolutions politiques, sociales, culturelles qui sont susceptibles d'intervenir en Turquie au cours de la prochaine décennie, à côté de l'évolution éventuelle de l'Union européenne dont on pourra souhaiter qu'elle soit orientée plus par les idéaux que les intérêts politiques ou économiques.

CURRICULUM

Emre Bayoğlu est né à Izmir en 1972. Diplômée en 1992 du Lycée Français Saint Joseph, il a obtenu sa licence en 2000 à l'Université Marc Bloch à Strasbourg, dans la Faculté des Sciences Humaines, département de sociologie. Il poursuit aujourd'hui un mastère recherche à l'Université de Galatasaray.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS

- ◆ "La Turquie dans l'Europe", Rapport de la Commission Indépendante sur la Turquie, Septembre 2004.
- ◆ 'Europe, Identité Plurielle', Actes du Colloque tenu le 15 Mai 2000 à l'Assemblée Nationale Paris, Editions Autrement, 2000.

OUVRAGES

- ◆ AKAGÜL Deniz & VANER Semih, L'Europe Avec ou Sans La Turquie, Paris, Editions d'Organisations, 2005.
- ♦ BEHAR Pierre, **Vers une Nouvelle Eurasie?**, Paris, Editions Desjonquères, 1992.
- ◆ DREVET Jean-François, L'Elargissement de L'Union Européenne Jusqu'où?, Paris, L'Harmattan, 2001.
- ♦ FREMEAUX Jacques, La France et l'Islam, Paris, PUF, 1991.
- ♦ HABERMAS Jürgen, **Sur l'Europe**, Paris, Bayard, 2006.
- ♦ LES CLES DE L'ACTUALITE, Les Clés de l'Europe 2005, Paris, Editions Milan, 2004.
- ♦ MEJRI Mouna, La Candidature Turque à l'Union Européenne à travers la Presse Française, Paris, L'Harmattan, 2004.
- ♦ MERİÇ Cemil, **Sosyoloji Notları ve Konferanslar**, İstanbul: İletişim Yayınları, 1999.
- ROY Olivier, **Généalogie de l'Islamisme**, Paris, Hachette Littérature, 2001.
- ♦ SOYSAL İsmail, Les Relations Politiques Turco-Françaises 1921-1985, l'Empire Ottoman, La République de Turquie et la France, Isis, 1986.
- ♦ VEREZ Jean-Claude & CHAPONNIERE Jean-Raphael, Turquie et Union Européenne, Paris, Editions d'Ellipses, 2005.

◆ WASSERMAN Gilbert & CLERGERIE Jean-Louis, Les Conséquences du Non, Paris, Editions d'Organisation, 2005.

ARTICLES

- ♦ BAYKAL Sanem& ARAT Tuğrul, 'AB ile İlişkiler', **Türk Dış Politikası II**, Baskın Oran (ed.), İletişim Yayınları, 2002.
- ♦ MORIN Edgar, 'Lettres aux turco-scéptiques, La Turquie et l'UE' (sous la direction de Cengiz Aktar), Editions Actes Sud, 2004.
- ◆ YAZICI Serap, 'The Impact of the EU on the liberalisation and democratisation process in Turkey' in Richard T. Griffiths & Durmuş Özdemir (eds), Turkey and the EU Enlargement: Processes of Incorporation, Istanbul, Bilgi University Press, 2004.
- ♦ WHARTON Barrie, **Muslims in the New Europe**, in Edward Moxon-Browne (ed.) **Who Are The Europeans Now**, Burlington, Ashgate Publishing, 2004.

ARTICLES DE JOURNAUX

- ◆ "A Ankara, Jean Lois Debré et le premier ministre turc ont ouvert un dialogue sans concession", **Le Monde**, 06.02.05.
- ◆ ABEL Olivier, "Pour le oui à Ankara au nom de l'histoire", **Le Figaro**, 03.10.04.
- ♦ AMALRIC Jacques, "Hypocrisie", **Libération**, 17/11/2002.
- ♦ "Après dix and de Chirac, la France a besoin d'une nouvelle politique européenne", Le Journal du Dimanche, 09.10.05.
- ♦ BAYART Jean François, "Le Bosphore n'est pas une frontière", **L'Express**, 29.11.04.
- ◆ "Chirac soykırımı andı", **Radikal**, 23.04.05.
- ◆ CHAMBEAU Christiane, "Turquie. M. Raffarin promet un débat sans vote au Parliament', Le Monde, 09.10.04.
- ◆ DE BRESSON Henri, « Jusqu'où repousser les frontières de l'Europe ? », Le Monde, 10/12/2002.

- ◆ D'ESTAING Valéry Giscard, « Turquie : retour à la raison », Le Figaro, 25.11.2004.
- ◆ DE MONTBRIAL Thierry, « Analyse : La Question Turque », Le Monde, 08.06.2004.
- ◆ DUBOIS Nathalie, «Chirac parle de l'avenir, pour ne rien dire», Libération, 30.04.2004.
- ◆ DUPONT Gaëlle, « La ratification du traité constitutionnel européen », Le Monde, 21.03.2005.
- ◆ FREDET Jean-Gabriel, « Turquie : pour un oui ou pour un non », Le Nouvel Observateur, 09.12.2004.
- ◆ GIRARD Renaud, «Le danger de l'admission turque», **Le Figaro**, 27/11/2002.
- ◆ GLON Eric & PICOUET Patrick, « Quelle est cette géographie qui exclut la Turquie de l'Europe ? », Le Monde, 30.12.2004.
- ◆ GURREY Béatrice, « Ultimes tractations sur le processus d'adhésion de la Turquie à l'UE », **Le Monde**, 04.10.2005.
- ♦ « Interview François Bayrou : non à l'adhésion de la Turquie », **Le Point**, 05.08.2004.
- ◆ LAIDI Zaki, «La Turquie face à l'identité européenne», Libération, 20.12.2002.
- ♦ « Le 'oui, si' de Jacques Chirac à la Turquie », Le Figaro, 15.12.2004.
- « Le président français et le chancelier ont fait front commun lors du sommet franco-allemand », Le Figaro, 27.10.2004.
- ◆ LEPARMENTIER Arnaud & ZECCHINI Laurent, « Pour ou contre l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne », Le Monde, 09.11.2002.
- « Les Verts souhaitent l'entrée d'Ankara », Le Figaro, 15.12.2004.
- « M. Chirac maintient son engagement », Le Monde, 29.05.2005.
- ♦ MAILLARD Pierre, « De Gaulle et la Turquie », Commentaire, No.108, septembre 2004.
- ◆ MAROY Pierre, « Le PS et le référendum : Attention au dérapage », Le Parisien, 09.10.2004.
- ◆ QUATREMER Jean, « Giscard met les pieds dans le plat turc », **Libération**, 09.11.2002.

- ◆ REYNIE Dominique, « Un grand pays musulman tourné vers l'Europe », Le Figaro, 20.07.2004.
- ◆ RIDET Philippe, « Europe : l'UMP s'affiche unie et lance sa campagne du 'oui' », Le Monde, 08.03.2005.
- ◆ ROCARD Michel, « Turquie : dire oui est vital », Le Monde, 26/11/2002.
- ♦ ROGER Patrick, « La commission européenne entrouvre la porte à la Turquie », Le Monde, 07.10.2004.
- ◆ SAHUC Stéphane, « La droite joue la peur du grand Turc », L'Humanité, 05.10.2004.
- ◆ SEMO Marc, «La Constitution ouvre-t-elle la porte à la Turquie?», Libération, 10.05.2005
- ◆ SIMONNET Dominique, «La Turquie a toujours désiré l'Europe», L'Express, 12.12.2002.
- ◆ TREAN Claire, « De Gaulle, Mitterrand, Juppé et Chirac ont plaidé pour l'intégration de la Turquie », Le Monde, 7.10.2004.

SOURCES ELECTRONIQUES

- ♦ http://ec.europa.eu
- http://www.concilium.europa.eu
- ♦ http://www.lcr-rouge.org
- http://www.udf.org
- ♦ http://www.fhollande.net
- ♦ http://www.pcf.fr
- http://www.senat.fr
- ♦ http://www.assembleenationale.org
- http://www.u-m-p.org, http://www.umpeurope.org
- ♦ http://www.ifop.com
- ♦ http://www.lutte-ouvriere-journal.org
- http://www.lemonde.fr
- http://villiers2007.over-blog.com
- ♦ http://www.parti-socialiste.fr
- http://www.frontnational.com
- http://www.lesverts.fr
- ♦ http://www.turquieeuropeenne.org
- ♦ http://reseau.over-blog.com
- ♦ http://www.ouisocialiste.net
- ♦ http://www.info-turc.org

♦ http://www.observatoiredeleurope.com